

CAVALAIRE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

mag

AUTOMNE

2018

#17

Dossier p.17

COEUR DE VILLE

LES RÉSULTATS
DE LA CONSULTATION
CITOYENNE

Portrait p.25

**ENTREVUE
AVEC GILBERT
GUERRERO**

Économie p.26

**ENTRETIEN
AVEC GÉRARD
JOUCHER**

Ils font Cavalaire p.28

**LE CLUB DE MUSCULA-
TION AVEC PHILIPPE
VAN DEVELDE**



HOMMAGE À MOHAMED BENKHEDDA



Mohammed BENKHEDDA a fait partie des Cavalois qui pouvaient cumuler les qualificatifs d'homme de cœur, d'homme de convictions et de valeurs humaines. Échanger quelques mots à son sujet avec ses enfants ouvre littéralement l'armoire aux souvenirs de famille.

Notre père est né en 1921 à Relizane, c'est la guerre qui l'enverra, depuis l'Algérie, débarquer à Cavalaire en août 1944 avec la 1^{ère} armée. Suite à sa carrière militaire, il prend sa retraite dans notre ville où il officiera comme maître de port. Très impliqué dans le milieu associatif, il prônait la tolérance et le respect mutuel dans bien des domaines.

A ce sujet un événement revient quand on évoque votre père.

Il lui a été proposé, par la compagnie des Tragos, de participer, dans l'église, à la Pastorale provençale (crèche vivante provençale) pour y représenter l'un des Rois Mages.

Ce fut l'occasion de faire la connaissance du curé de la paroisse Jean-Claude PITOMETZ (dont il appréciait aussi son humour). Ils se lièrent d'amitié car ils partageaient les mêmes valeurs au-delà de leur confession de chrétien et de musulman. « BEN », comme l'appelait beaucoup, avait plaisir à placer prioritairement l'humanité comme passerelle entre les hommes... les cultes... les différences.

Les belles histoires sont, avant tout, humaines ...

Témoignage des enfants de Mohamed Benkhedda

Sommaire

RETOUR EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 6

Présentation du nouveau directeur de cabinet de la municipalité ; Cavalaire fête ses 90 ans ; l'actualité des travaux concernant les projets structurants ; équipements : les investissements ; la dématérialisation des marchés publics ...

COMPRENDRE 13

L'urbanisme, un savant et subtil équilibre

DOSSIER : COEUR DE VILLE 17

Présentation des résultats de la consultation citoyenne

PORTRAIT 25

Gilbert Guerrero : un nom indissociable de la compagnie de théâtre, les Tragos

LES PAGES ÉCONOMIQUES 26

Bilan de saison avec G.Joucher et entretien avec Karim Adly, directeur du Carrefour Market

ILS FONT CAVALAIRE 28

Le club de musculation de Cavalaire : entretien avec Philippe Van de Velde



Une édition Hôtel de ville de Cavalaire-sur-Mer. Directeur de la publication : Philippe LEONELLI.
Rédaction : F. Martini, S. Blandin, G. Hoareau, J. Maraldo. Mise en page : J. Maraldo.
Crédits photo : Rossini, C. Canepa, G. Hoareau, S. Blandin, F. Martini, S. Koziol, Mer Provence et Tradition, J. Maraldo, mairie de Cavalaire, Office de tourisme.
Impression : Riccobono Offset Presse 115 chemin des Valettes- 83490 Le Muy. Tous droits réservés, reproduction interdite. Tirage 13 000 exemplaires. ISSN : 0997-2412



Éditorial

PAR PHILIPPE LEONELLI, MAIRE DE CAVALAIRE-SUR-MER



Chères Cavalaïroises, chers Cavalaïrois,

Je tenais en tout premier lieu à vous remercier pour l'implication qui fut la vôtre dans le cadre de la consultation citoyenne liée au projet «Cœur de ville».

J'ai été ravi d'avoir la confirmation que les Cavalaïrois étaient bien des citoyens impliqués, au regard des démarches similaires menées dans d'autres communes. Et je dois vous dire que j'ai été très fier du résultat de cette consultation. Certainement à cause de mon léger «chauvinisme local». Mais c'est là un sentiment que j'assume totalement et qu'il me plaît de ressentir.

En effet, le bon déroulement de cette enquête était pour moi primordial afin que cette réflexion sur le devenir de notre centre-ville puisse avoir tout son sens. Car je l'ai déjà écrit, je ne pouvais prétendre imaginer l'avenir de notre ville sans mettre en relation vos perceptions, vos désirs et nos ambitions communes.

Car avant toute chose, Cavalaire est le cadre qui accueillera nos vies, notre quotidien, notre avenir. Et c'est bien pour cela qu'il me paraissait tout naturel que vous soyez à l'origine de ce que deviendra l'environnement qui influencera, chaque jour, nos existences respectives.

Je tenais donc à vous remercier grandement de l'intérêt que vous avez porté à ce projet, qui ne manquera pas d'être une réussite.

J'en suis sûr !

Et c'est bien ce sentiment qui anime notre envie d'avancer. En effet, de la satisfaction de vous voir valider notre vision du bien-être et de notre environnement découle une évidence : les Cavalaïrois aiment profondément leur ville.

Ce n'est pas là une découverte pour moi. Et c'est d'ailleurs cela qui m'a poussé à m'engager pour vous et c'est bien aussi cela qui me motive plus que jamais à la réalisation de l'ensemble de nos projets.

Les Cavalaïrois et Cavalaire méritent ce qu'il y a de mieux et pour cela, je me dois de continuer dans cette direction, quelles que soient les difficultés à venir.

Oui, vous êtes formidables et au risque de me répéter, merci pour l'amour que vous exprimez pour notre territoire.

Bien cordialement.

Philippe Leonelli

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Leonelli', with a long horizontal flourish extending to the right.

Retour en images

1 ROSALIE'S RACE CUP

Ambiance de folie pour cette Rosalie's Race Cup version 2018.



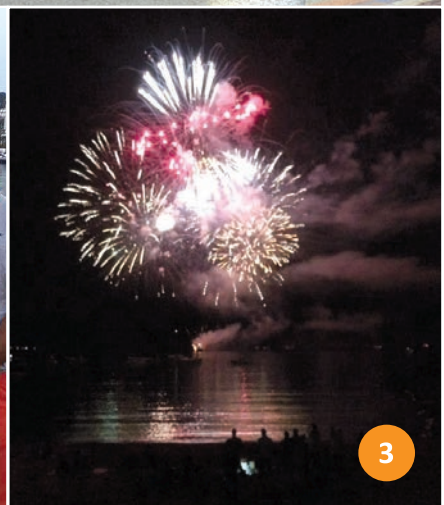
2 RENCONTRE AVEC RÉMI CAMUS ...

... l'homme qui a entrepris le tour de France à la nage pour nous sensibiliser à la pollution des eaux.



3 FEUX D'ARTIFICE

du 17 août.



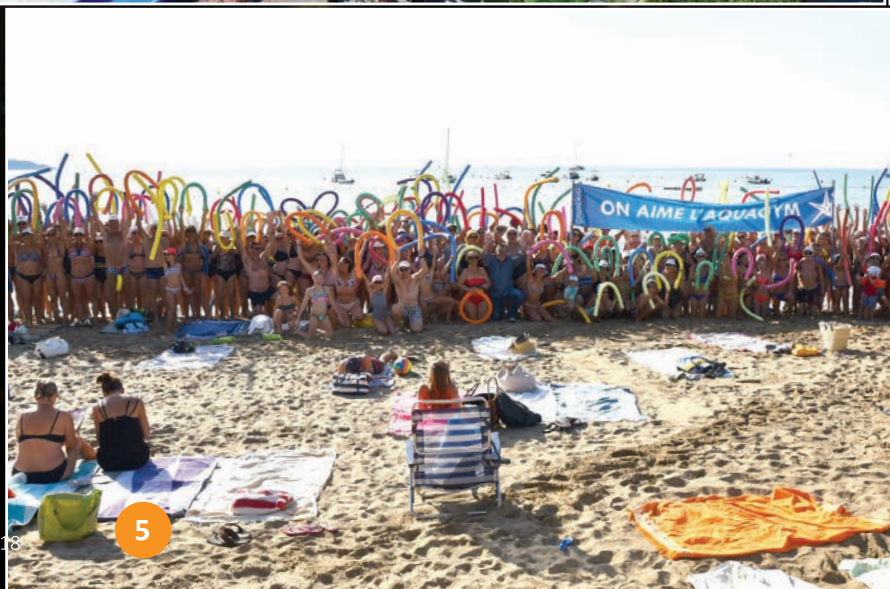
4 WATER GLISS PARTY

Plus de 700 Cavalairois ont découvert le parcours complètement dingue de la Water Gliss Party le dimanche 23 septembre.



5 RECORD AQUAGYM

Record de participation battu pour la grande session d'Aquagym menée de main de maître par Manue et par toute l'équipe du service Cavalaire Sport le vendredi 17 août. 288 aficionados se sont ainsi retrouvés pour ce beau moment de sport et il ne fait pas de doute qu'il y en aura encore plus l'année prochaine.





6

CAVAL'EAU JET
qui s'est déroulée du
14 au 16
septembre 2018.

6



7

OCTOBRE ROSE
Très beau rassemblement le
lundi 1^{er} octobre en faveur de
la lutte contre
le cancer du sein.

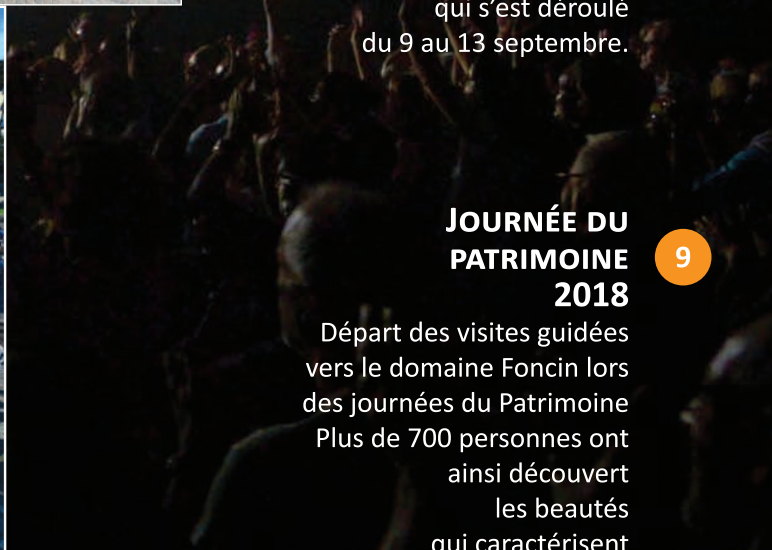
7



8

TROPHÉES DES ALPES
Cavalaire, la ville départ et
d'arrivée du fameux rallye
qui s'est déroulé
du 9 au 13 septembre.

8



**JOURNÉE DU
PATRIMOINE
2018**

Départ des visites guidées
vers le domaine Foncin lors
des journées du Patrimoine
Plus de 700 personnes ont
ainsi découvert
les beautés
qui caractérisent
notre patrimoine
naturel.

9



9

Arnaud Georges : le nouveau Directeur de Cabinet de la ville de Cavalaire

UN NOUVEAU DIRECTEUR DE CABINET, ARNAUD GEORGES, A TOUT RÉCEMMENT PRIS SES FONCTIONS AU SEIN DE LA MAIRIE DE CAVALAIRE. QUI EST-IL ? POURQUOI A-T-IL FAIT CE CHOIX ? QUELLES SONT LES RAISONS QUI ONT MOTIVÉ CETTE PRISE DE FONCTION À CE POSTE, LAISSÉ VACANT DEPUIS UNE ANNÉE ? NOUS AVONS POSÉ CES QUESTIONS AU JEUNE CADRE DYNAMIQUE DE 36 ANS, EN COUPLE AVEC UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET PÈRE DE 2 ENFANTS.

Cavalaire Mag : Arnaud Georges, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Arnaud Georges : Bien sûr. J'ai un parcours relativement atypique. A l'origine, ma carrière était exclusivement consacrée au monde hospitalier. J'ai commencé comme infirmier pour me retrouver par la suite cadre de santé, responsable de service au CHI Fréjus St Raphaël Urgences. En tant que tel, et afin de perfectionner la gestion de mon service, j'ai étudié pour l'obtention d'un master en Management et Administration des entreprises à l'IAE de Nice. En parallèle je suis également pompier volontaire depuis 2001 et notamment au SDIS du Var depuis 8 ans. En d'autres termes mes convictions personnelles sont essentiellement motivées par le don de soi pour le bien des autres. C'est là une valeur qui me paraît fondamentale et qui me définit pleinement. Vivre seulement pour soi sans œuvrer pour autrui, que ce soit ses enfants, sa femme, ses voisins, ses concitoyens me paraîtrait triste voire même un contre-sens de ce qu'est l'humanité, dans sa définition initiale.

CM : Pourriez-vous nous expliquer le rapport entre votre parcours dans le monde médical et le poste de Directeur de Cabinet que vous occupez aujourd'hui ?

AG : Merci de me donner l'occasion de répondre à cette question que l'on me pose régulièrement. Comme je viens de le dire, ce qui me fait avancer dans mon quotidien est le bien que je peux donner à mes semblables et j'ai réalisé que la politique, dans le sens noble du terme, en tant que science de l'idéal, était peut être le meilleur moyen pour parvenir à cette fin. C'est la raison pour laquelle je me suis engagé politiquement, avec comme principale ligne de conduite de toujours travailler, au-delà des partis politiques, seulement avec et pour des personnes porteuses de visions positives du monde. Ce fut le cas lors des dernières législatives qui furent pour moi une fort belle expérience, riche en projets, en découvertes, mais aussi en rencontres. D'ailleurs, l'une d'elles et des plus belles fut certainement celle avec Philippe Leonelli.



ARNAUD GEORGES
Directeur de Cabinet de la ville de Cavalaire

CM : Qu'est ce qui vous a rapproché ?

AG : J'aime à dire que c'est une véritable rencontre entre deux hommes ayant les mêmes valeurs, les mêmes idées, la même vision de l'intérêt général. Je suis en totale adéquation avec sa façon de voir les choses, que ce soit la conception qu'il a de la fonction de maire, son dynamisme, son altruisme, sa générosité, son abnégation et surtout son courage. Ce sont là les valeurs intrinsèques chez Philippe Leonelli qui m'ont en tout premier lieu impressionnées. En cela, il n'est pas pour moi question de courant politique, mais bien d'une vision que l'on partage quant au devenir de notre ville.

CM : Pourriez-vous décrire cette conception que vous avez en commun ?

AG : Toutes les communes de France regrettent aujourd'hui le désinvestissement de l'État. Après ce constat, il y a deux façons de réagir : on s'apitoie sur son sort ou on s'applique à faire un état des lieux de la situation, on analyse les solutions pour ensuite agir et se projeter avec confiance et courage. C'est exactement ce que j'apprécie chez Philippe Leonelli : sa capacité à ne jamais baisser les bras et à croire qu'un avenir fructueux est toujours possible malgré ces nouvelles contraintes.

Tous les projets qu'il a initiés montrent à quel point il est visionnaire qu'il s'agisse du **projet « Ecobleu »** et de l'attractivité qui en découlera, du développement du **tourisme vert** avec « L'Usine », cette nouvelle maison de la nature, ou encore du programme « **Coeur de ville** » que je trouve réjouissant et porteur de bonheur à plus d'un titre. Tous ces projets tendent vers une évolution positive de la commune qui permettront de répondre aux nouvelles exigences économiques de notre territoire.

Je ne peux, au regard de toutes ses ambitions, que vouloir le soutenir et l'accompagner. Toutes ces démarches démontrent bien qu'il est porté par la volonté de voir sa ville évoluer pour le mieux et pour le bien de tous. D'ailleurs c'est ce qui m'a peut être le plus fasciné chez lui : l'amour évident de cet enfant du pays pour sa ville et la façon dont il se donne pour elle. Il ne fait aucun doute que Cavalaire est inscrite dans ses gènes.

CM : Vous-êtes donc là pour le soutenir dans cette aventure.

AG : Absolument, car il faut bien l'avouer, entamer des projets et faire en sorte qu'ils puissent voir le jour n'est pas chose facile à notre époque, car cette volonté se trouve souvent contrecarrée, voire mise en difficulté par des incompréhensions ou des volontés partisans. A vrai dire, il me semble que les seconds sont souvent le fruit de la première raison. Ne pas comprendre qu'une action puisse avoir seulement pour finalité l'intérêt général et être tout simplement l'expression d'une bienveillance pour ses contemporains, est souvent source d'opposition voire de maladresse délibérée.

Je veux prendre pour exemple l'une des dernières réflexions dont le maire a été l'objet, la soi-disant rémunération dont il bénéficierait en tant que président de la SPL Heraclea, alors que celle-ci n'a pas encore été votée lors du Conseil d'Administration de cette dernière. Cette rétribution ne sera, bien entendu, pas à la hauteur de ce qui a pu être dit et écrit par certains. Si ce genre d'erreur peut prêter à sourire dans un premier temps, cela met en exergue le besoin d'une excellente communication empreinte de

beaucoup de pédagogie.

Et c'est bien pour cela que je me suis engagé auprès de Philippe Leonelli, pour l'aider à mettre en valeur la pertinence et la nécessité de la démarche qu'il a entreprise et cela posément, intelligemment sans se laisser perturber par de fausses polémiques, partisans et nocives.

CM : Vous-êtes donc confiant quant à l'avenir des projets entamés et des bienfaits qui en découleront ?

AG : Comment ne pas l'être ? Si la réponse me semble si évidente, c'est qu'elle se repose sur deux observations très simples.

La première est que depuis mon arrivée à la mairie de Cavalaire, il y a de cela deux mois, j'ai été impressionné par la grande implication des élus dans leur domaine respectif et avec quelle efficacité ils pouvaient être secondés par les agents territoriaux. Tout le monde ne s'en rend pas forcément compte mais ce travail conséquent se fait quotidiennement à tous les niveaux de la municipalité. Un travail de fond qui a pour principal objectif d'assurer le vivre ensemble dans une ville attractive, qui se veut dynamique à l'année et bien plus encore.

La deuxième est que j'ai déjà rencontré beaucoup de personnes ces dernières semaines : des commerçants, des plaisanciers, des professionnels de tous secteurs et beaucoup de citoyens. J'ai reçu un très bon accueil de leur part et à leur contact j'ai été enthousiasmé par leur souhait commun de voir Cavalaire évoluer dans le bon sens. Cette dernière impression s'est confirmée par la suite quand j'ai découvert la forte participation des Cavalois à l'enquête récemment menée pour le projet « Coeur de ville ». 75% d'entre eux sont convaincus que ce projet va redynamiser le centre-ville et que c'est une démarche plus que pertinente.

Autant vous dire que ce constat, voir une population s'accorder si majoritairement avec leurs élus ne peut que me réjouir et me rendre confiant quant au bon développement des projets amorcés et aux bénéfices qu'ils apporteront aux Cavalois. Et si cela permet à la ville de Cavalaire de devenir, à moyen ou long terme, un pôle de développement majeur dans le golfe de Saint Tropez, je pense que l'on aura dépassé toutes nos espérances.

Suis-je confiant pour l'avenir de Cavalaire ? Oui, car notre maire fait partie de ceux qui anticipent, conçoivent et initient des solutions sans pour autant attendre que les choses se fassent d'elles-mêmes. Il porte une vision pour sa ville et il me revient de veiller à la réalisation de cette dernière.

Événements

Réunion publique «Coeur de ville» : présentation des résultats de la consultation

CE LUNDI 1^{ER} OCTOBRE S'EST DÉROULÉE LA RÉUNION PUBLIQUE DÉDIÉE À LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DÉCOULANT DE LA CONSULTATION CITOYENNE CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER HENRY GROS-JEAN MOULIN.



Le maire Philippe Leonelli, présentant les résultats de la consultation



La réunion publique a réuni pas moins de 400 personnes ce lundi 1^{er} octobre

Nombreux furent les cavalois, plus de 400, qui se rendirent à cette soirée de présentation des résultats de la consultation qui fut menée entre les mois de mai et juillet 2018.

Les adjoints au maire M. Debiard, Mme Garnier et le conseiller délégué M. Robin, se sont succédés pour assurer un rappel du projet «Cavalaire Coeur de ville».

Ils furent suivis par Mme Ode-Roux, 2^{ème} adjointe au maire et par les élus du Conseil Municipal des Jeunes, Tony, Ambre et Chloé qui ont fait part du travail fourni consistant à mettre

en exergue les améliorations envisagées pour notre centre-ville. Un exposé intéressant qui a suscité beaucoup de réactions positives chez les Cavalais présents.

Puis Mme Podevin, adjointe elle aussi, a présenté le fonctionnement des ateliers participatifs ainsi que les avis et propositions qui en sont ressortis. C'est ensuite le maire Philippe Leonelli qui a présenté les résultats chiffrés du questionnaire qui ont permis de comprendre les souhaits exprimés par les Cavalais quant à l'aménagement de notre prochain coeur de ville.

En résumé, il ressort de cette enquête **4 axes de réflexion** pour notre prochain centre-ville à savoir : plus de respiration et de verdure ; plus de stationnement en ville ; plus d'équipements publics et enfin que le projet soit financé en partie par la location de locaux pour des commerces ouverts à l'année.

Pour en savoir plus, découvrez notre dossier spécial «Coeur de ville» en page 17 de ce magazine ou connectez-vous sur le site :

www.cavalairecoeurdeville.fr

Cavalaire fête ses 90 ans

EN 1929 SONT NÉS MARTIN LUTHER KING, JACQUES BREL, CLAUDE NOUGARO ET ... LA VILLE DE CAVALAIRE. NOTRE BELLE ET JEUNE VILLE SOUFFLERA DONC SES 90 BOUGIES EN 2019.

Afin de célébrer dignement cet anniversaire, de grandes manifestations seront organisées tout au long de cette année 2019.

Animations de rues, concerts, expositions photo, témoignages, reportages historiques, films avec comme point d'orgue 3 jours de festivités et de projections vidéo qui se dérouleront du 28, 29 et 30 juin 2019 sur la place Sainte Estelle.

APPEL À PARTICIPATION

Dans le cadre de l'anniversaire de la ville, la municipalité est à la recherche d'archives vidéo datant de 1929 à 1990. Si vous possédez des cassettes vidéo VHS, Hi8, bobines, diapositives ... ou tout autres supports, veuillez contacter le cabinet du maire au 04 94 00 48 20 ou par mail : 90ans@cavalaire.fr

Nous comptons sur votre participation !



Projets structurants

Projet Ecobleu : reprise des travaux

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DU PROJET ECOBLEU, A CONNU UNE PAUSE ESTIVALE POUR PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE LA ZONE PORTUAIRE DE PROFITER PLEINEMENT DE LA SAISON ET DES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS.

Cette fin d'année 2018 marquera la reprise des opérations qui concernent la place Ste Estelle ainsi qu'une partie des travaux de la phase 2, (ceux n'étant pas soumis à l'enquête publique à venir). Ces derniers concerneront plus précisément : la rue St Pierre, les bâtiments à destination des professionnels du nautisme, la falaise, le quai Revest et le parking St Pierre.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Un diagnostic archéologique a été mené par les services de la DRAC ce 17 septembre 2018. L'absence d'éléments permettant de prescrire des fouilles d'archéologie préventive devrait permettre la reprise des travaux après les 3 mois de délai réglementaire.

COMMUNICATION

Une mise à jour du site internet dédié au projet Ecobleu est actuellement en cours. Vous pourrez très bientôt découvrir ou redécouvrir l'évolution du projet sur le site www.cavalairecobleu.fr et sur sa page facebook «Projet Ecobleu».



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.cavalairecobleu.fr

SPL Heraclea

SPL Heraclea : l'encadrement des rémunérations fixé par le conseil municipal

LE CADRE DE L'ÉVENTUELLE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SPL DU PORT HÉRACLEA A ÉTÉ VOTÉ LE 5 JUILLET 2018.

L'OBJECTIF : POSER UN CADRE

Afin de permettre d'éviter tout débordement à venir concernant les éventuelles rémunérations des Administrateurs et du Président-directeur général, un plafond maximum a été voté lors du Conseil Municipal du 5 juillet 2018.

Pour rappel, la SPL port Heraclea est constituée de 14 administrateurs dont le maire, Philippe Leonelli fait partie. Si ces derniers peuvent se voir rétribuer, ils ne pourront l'être en dehors de ce cadre (maximum de 18 000 €

nets par an pour le président directeur général et 1200 € nets par an par administrateur.)

QUID DU SALAIRE RÉEL ?

Aujourd'hui, ni le président, ni les administrateurs ne sont rémunérés. En aucun cas ils ne perçoivent les montants présentés ci-dessus.

Si ces derniers souhaitent être rétribués, il incombera à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration de la SPL Heraclea de fixer la véritable rétribution des 14 administrateurs. (de 0 € au maximum précédemment cité).



Projets structurants

La crèche se rénove

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DE LA CRÈCHE MULTI ACCUEIL « DR. JEAN-PIERRE ROCHETON » A DÉBUTÉ EN AVRIL POUR SE POURSUIVRE CET ÉTÉ. PETIT POINT SUR L'AVANCEMENT DE CE PROJET.



Représentation 3D de la prochaine crèche de Cavalaire

En avril 2018, les travaux d'extension et de rénovation de la crèche multi accueil « Les Dauphins bleus » renommée «**Dr. Jean-Pierre ROCHETON** » ont débuté.

Plusieurs phases seront nécessaires avant d'aboutir en avril 2019 à une structure neuve, rénovée et spécifiquement étudiée pour répondre aux besoins des bébés.

La première phase des travaux consistait à agrandir la structure existante. Cette phase s'est achevée cet été avec la fin de la construction de l'extension. Cette nouvelle surface de 40 m² deviendra dès janvier 2019, des nouveaux dortoirs et accueillera 26 petits lits.

Les travaux se poursuivent donc avec **la phase 2** et concernent entre autre la façade principale qui sera moderne et en harmonie avec le reste de la structure, la rénovation des cuisines mais aussi des bureaux de direction et des sous-sols. L'entrée des enfants et de leurs parents sera également repensée, elle sera sécurisée et plus adaptée à leurs besoins. Cette phase s'achèvera en janvier 2019.

La phase 3 consistera à repeindre l'intérieur de la structure et à reprendre les menuiseries extérieures.

A terme, cette rénovation et ce réaménagement apporteront un côté chaleureux et ludique à la structure existante, avec une surface augmentée de 232 m², pour le confort de nos enfants et de vous tous.

L'Usine : les travaux avancent

AFIN DE PERMETTRE L'OUVERTURE AU PUBLIC SUR VISITE GUIDÉE DE LA MAISON FONCIN, PLUSIEURS TRAVAUX ONT PU DÉMARRER CET ÉTÉ QUE CE SOIT PAR LE BIAIS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL OU DE CELUI DE LA MAIRIE DE CAVALAIRE.

LA MAISON FONCIN

Divers travaux ont été réalisés par le Conservatoire du Littoral au domaine FONCIN afin de permettre : la mise au norme de la bâtisse pour l'accueil du public ; l'installation de l'électricité ; l'installation de sanitaires et la mise aux normes de sécurité incendie.

LA MAISON DE LA NATURE, L'USINE

La ville de Cavalaire a, quant à elle, entamé des travaux d'aménagement sur le site de «L'Usine», dans le cadre du permis d'aménager, obtenu du ministère de l'écologie en 2016.

Ainsi, elle a pu assurer : la création d'une entrée et d'une sortie de site ; la reprise de l'assise d'une voie d'accès ; l'abattage, le débroussaillage et l'élagage d'arbres et plus particulièrement de mimosas ; la sécurisation du bâtiment de l'Usine et enfin, la mise



Représentation 3D de la L'Usine, la prochaine maison de la nature

en place d'une pergola d'accueil au potager de l'Usine

L'USINE : UNE OUVERTURE AU PUBLIC POUR 2020

Le permis de construire pour la réhabilitation de l'ancienne Usine de traitement des Ordures Ménagères (UTOM) en Maison de la nature a été déposé le 6 août dernier. Le délai

d'instruction est d'environ 6 mois.

Ce permis permettra la réhabilitation complète de l'Usine pour une ouverture au public dès 2020.

Pour en savoir plus sur le projet de la maison de la nature, dite «L'Usine», rendez-vous sur le site www.lusine.org

Un éventail d'outils pour le «zéro phyto» et la lutte contre les nuisances sonores

POUR ASSURER LA SUPPRESSION DE L'USAGE DE PESTICIDES DANS LES ESPACES VERTS PUBLICS DE NOTRE VILLE, LA MUNICIPALITÉ DE CAVALAIRE S'EST TOUT RÉCEMMENT POURVUE D'ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS.



Les outils électriques et «zéro Phyto» dédiés aux jardins et à la voirie.

«ZÉRO PHYTO»

La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour la ville de Cavalaire. C'est pour cette raison qu'elle a décidé d'investir dans du matériel d'entretien présentant une alternative à l'usage des pesticides.

Ainsi les services de la voirie et des jardins de la commune se sont équipés de 3 bineuse-sarcleuses, de 4 débroussailleuses et de 3 désherbeurs sur chariot à air chaud pulsé. Concernant ces désherbeurs, l'innovation

consiste à capter la chaleur d'une courte flamme pour pulser de l'air chaud vers le sol. Cette chaleur choque instantanément les mauvaises herbes sur 40 cm de large. Une toute nouvelle stratégie de désherbage alternatif pour le bien des espaces publics.

LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES EST LANCÉE

Le service technique de la commune s'est également doté d'un taille haie, d'une tondeuse et de 3 souffleurs, le

tout accompagné de 7 batteries. Pourquoi des batteries ? Parce que l'ensemble des outils précédemment cités sont électriques. Une bonne nouvelle pour tous les Cavalois pour qui le matériel des jardiniers communaux était jusqu'à présent synonyme de pollution auditive au petit matin.

Pour avoir assisté à une démonstration, notamment d'une souffleuse, nous pouvons vous assurer que nos employés communaux ne seront plus à la source de nuisances sonores. Pour leur bien et celui des Cavalois.

Le renouvellement du parc automobile continue

FACE AU VIELLISSEMENT DE L'ENSEMBLE DES VÉHICULES DE LA VILLE DE CAVALAIRE LA DÉCISION DE LE RENOUVELER A ÉTÉ PRISE EN 2015. CHAQUE ANNÉE UN BUDGET EST ALLOUÉ À CETTE INTENTION.

Face aux dépenses conséquentes liées aux réparations et à l'entretien de véhicules au kilométrage trop important, le renouvellement de ces derniers continue à s'opérer. Cette année aura donc vu le remplacement de plusieurs d'entre eux avec notamment :
- 6 véhicules VL pour les services de la médiathèque, de l'animation, des jardins et du bâtiment ainsi que deux d'entre eux à destination des services administratifs.

- 1 grand bus de 39 places
- 1 minibus en LOA (Location avec Option d'Achat)
- et enfin 1 tracteur pour le maniement de l'épareuse (machine dédiée au débroussaillage au bord des routes).

Ainsi, à ce jour, 70 % du parc automobile de la commune a été renouvelé depuis l'arrivée de l'actuelle municipalité.

Marchés publics

Marchés publics : la dématérialisation

POUR LES PROCÉDURES LANCÉES À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2018, LES COMMUNICATIONS ET ÉCHANGES D'INFORMATIONS QUI AURONT LIEU AU COURS D'UNE PROCÉDURE POUR LES MARCHÉS DONT LA VALEUR DU BESOIN ESTIMÉ EST SUPÉRIEURE À 25.000 EUROS, DEVRONT ÊTRE RÉALISÉS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE. AFIN D'EXPLIQUER CETTE NOUVELLE PRATIQUE, UNE RÉUNION D'INFORMATION S'EST TENUE AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE.

Une réunion d'information sur la dématérialisation des marchés publics a été organisée à l'initiative de la Maison de l'entreprise de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez le mercredi 19 septembre en salle du Conseil Municipal de l'hôtel de ville.

Une experte des marchés publics, Mme Jeribi, un conseiller régional de l'accès à la commande publique, M. Saber et la responsable de la commande publique de la commune, Mlle Elise Saint-Jalmes, ont ainsi répondu aux questions des professionnels présents concernant la nouvelle démarche à suivre pour respecter la nouvelle procédure.

La dématérialisation des marchés publics.

Dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics, pour toute consultation envoyée à la publicité à compter du 1^{er} octobre 2018, concernant les marchés supérieurs à 25 000 euros, seules les offres dématérialisées, déposées sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>, seront acceptées.

Attention : les offres papier (déposées contre récépissé ou



De gauche à droite : Mlle Saint-Jalmes, M.Saber, Mme Jeribi et le maire Philippe Leonelli

en lettre recommandée avec accusé de réception) seront refusées. Ce changement sera mentionné dans les documents de la consultation, notamment dans son règlement.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

LA MAISON DE L'ENTREPRISE
Espace Gilbert David- 10 Bis place Mermoz
83120 Sainte-Maxime
Tél : 04 94 43 14 85 (NOUVEAU NUMÉRO)
mde@cc-golfedesainttropez.fr

Sécurité

«Téléalerte» au service de votre sécurité

L'AUTOMNE EST LÀ AVEC SES PÉRIODES ORAGEUSES QUI PEUVENT DONNER LIEU À DES INNONDATIONS (PLUS DE DÉTAILS EN PAGE 33 DE CE MAGAZINE). POUR ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL DE L'ÉVOLUTION DE CES RISQUES EN CAS DE CRISE MAJEURE, INSCRIVEZ-VOUS AU TÉLÉALERTE !

Téléalerte est un service gratuit et uniquement dédié au système d'alerte à la population.

Le Golfe de Saint-Tropez est une zone exposée à des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. Nous vous rappelons que la Ville de Cavalaire dispose d'un système d'alerte multi-canal (message téléphonique, SMS et/ou mail), appelé Téléalerte, qui permet à la commune de vous informer rapidement et de vous transmettre des consignes de sécurité adéquates en cas de risque majeur déclaré ou à venir.

Un seul impératif pour rendre cet outil efficace : VOUS INSCRIRE !

INSCRIPTION EN LIGNE

www.cavalaire.fr/cms/6024-9353/risques-majeurs.dhtml
ou au 04 94 00 11 58



L'urbanisme, un savant et subtil équilibre



URBANISME : « ENSEMBLE DES SCIENCES, DES TECHNIQUES ET DES ARTS RELATIFS À L'ORGANISATION ET À L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES URBAINS, EN VUE D'ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE L'HOMME ET D'AMÉLIORER LES RAPPORTS SOCIAUX EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT. »¹

Cette définition de l'urbanisme, met en exergue la dimension éthique de cette discipline, ayant une visée transformatrice. L'objectif annoncé est de permettre le développement des activités humaines dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, les collectivités territoriales s'appliquent à mettre en pratique une vision d'intérêt général initiée au niveau de l'État.

Une de ces visions est la conséquence d'une prise de conscience environnementale ayant permis de fixer les objectifs suivants :

«- limiter au maximum l'étalement urbain,

- réduire la consommation d'espace, l'artificialisation des terres, la destruction des paysages,

- et en milieu déjà urbanisé, favoriser une conception complètement renouvelée des quartiers, dans leur fonctionnalité (logement, transport, commerces, loisirs, lieu de travail...), pour les rendre agréables et plus économes en énergie. »²

Ainsi, plusieurs lois ont vu le jour pour régir les politiques d'urbanisme.

Elle met en œuvre des principes qui contribuent à maintenir l'équilibre entre préservation des espaces naturels et développement des activités.

- **2000 : la loi SRU** (Solidarité et renouvellement urbains) : elle a été élaborée autour de trois exigences (solidarité / développement durable / renforcement de la démocratie et de la décentralisation.)

- **1999 et 2010 : les lois Grenelle** doivent permettre de réduire fortement et rapidement les consommations énergétiques notamment des bâtiments en prônant l'arrêt de l'étalement des zones urbaines.

- **2014 : la loi ALUR** (Accès aux Logements et un Urbanisme Renouvé). Cette loi a également pour objectif la densification urbaine. Pour cela elle assouplit les réglementations avec notamment la suppression de la surface minimale des terrains à construire, la suppression du Coefficient d'occupation des sols, la transformation des P.O.S en P.L.U. Elle a pour objectif de permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires.

donc un document fixant les principales règles applicables à l'utilisation du sol sur un territoire déterminé. **Ces règles sont définies par les lois précédemment citées.**

Ainsi, aujourd'hui, même si de nombreux moyens existent et se juxtaposent encore pour maîtriser l'aménagement du territoire et la constructibilité de Cavalaire, il revient aux mairies de mettre en place les orientations fixées au niveau national.

Dès lors, si un permis de construire respecte les règles définies par le PLU, le maire ne peut s'y opposer.

Nous avons tendance à oublier que cette politique nationale a pour principal objectif la préservation de notre environnement en évitant coûte que coûte un étalement urbain trop conséquent.

Le rôle du maire est donc d'assurer ce subtil équilibre entre la préservation durable et respectueuse du patrimoine naturel du territoire, tout en assurant le développement d'une cité dynamique et active tout au long de l'année.

Et cela, toujours dans le respect de la législation française.

Petit rappel chronologique :

- **1986 : la loi du littoral**

ET LE PLU ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est

1- Définition du Centre national de ressources textuelles et lexicales du CNRS (CNRTL) utilisée par la Société française de l'Urbanisme

2 - Extrait du relevé de la table ronde du programme « Urbanisme et gouvernance territoriale »



De gauche à droite : Françoise Bonnefoy, Céline Detoef, Sylvain Mouyssinat et Francine Goossens

LE SERVICE DE L'URBANISME

COMME NOUS VOUS LE PRÉSENTIONS DANS L'ARTICLE PRÉCÉDENT, L'URBANISME, AUTREMENT L'ART D'AMÉNAGER LES VILLES, DÉCOULE DE RÉFLEXIONS MENÉES AU NIVEAU NATIONAL, DONNANT LIEU À LA PROMULGATION DE CERTAINES LOIS TELLE QUE LA LOI ALUR DONT EST ISSU LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU).

Ce sont les collectivités locales, par le biais notamment des services municipaux ou intercommunaux de l'urbanisme, qui assurent le suivi et la mise en application de ces lois au niveau local. Découvrons ensemble, ce service trop méconnu de nos concitoyens, mais néanmoins d'une importance capitale concernant la gestion et le développement de notre commune.

Sylvain Mouyssinat, chef du service de l'urbanisme de la ville de Cavalaire, nous explique les missions dont il a la charge :

« Notre service reçoit, enregistre et instruit toutes les demandes liées à l'application du droit des sols, au PLU, aux déclarations d'intention d'aliéner et s'investit dans les processus d'acquisition ou cession menés par la commune. »

La présentation de ces missions n'est pas superflue car il arrive souvent que des interrogations posées par des Cavalois ne trouvent pas les réponses attendues.

La raison de cette situation ?

« On nous confond souvent avec d'autres services municipaux. Certaines personnes nous interpellent sur différentes problématiques dont nous n'avons pas la maîtrise comme par exemple l'adressage, les nuisances sonores, la gestion des déchets ou même paysagère... » précise une collaboratrice.

Ainsi, portons ici quelques précisions quant aux véritables actions menées par le bureau de l'urbanisme. Sylvain Mouyssinat reprend donc :

« En tant que responsable, je suis plus particulièrement missionné pour assurer le management du droit des sols. Si je devais ensuite énumérer les autres missions qui m'incombent, je les présenterais comme telles :

- suivi des demandes d'autorisation de travaux portant sur les établissements recevant du public ;
- conduite des procédures relatives aux documents d'urbanisme (PLU) ;
- suivi des procédures d'élaboration des documents d'urbanisme supra-communaux ;
- gestion des affaires foncières de la commune ;
- conduite, en relation avec les opéra-

teurs, des projets d'aménagement du territoire. Tout cela sans compter le suivi des dossiers contentieux qui n'est pas la moindre des occupations. »

Sylvain Mouyssinat est secondé par Françoise Bonnefoy.

« Instructrice du droit des sols, elle analyse les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme opérationnel) et renseigne le public (administrés et professionnels) sur les sujets afférents à ces formalités.

Enfin, le service est complété par Céline Detoef et Francine Goossens qui en tant qu'assistantes sont chargées de l'accueil du public et du secrétariat. Elles procèdent à la rédaction des renseignements d'urbanisme (les réponses aux questionnaires des notaires, entre autres), des certificats d'urbanisme ou d'autres informations propres à notre domaine. Elles assurent également un renseignement, spécifique à notre service, auprès du grand public. »

Et tout cela en assurant un excellent accueil, avec sourire et professionnalisme.

Calendrier social

GROUPES DE SOUTIEN POUR LES AIDANTS FAMILIAUX

13 novembre, 11 décembre de 16h30 à 18h

à la salle de réunion du centre Ottavi. Groupes animés par une neuropsychologue, et organisés par le CCAS en partenariat avec la CARSAT (caisse de retraite)

ATELIERS MÉMOIRE

15, 22, 29 octobre, 5 et 12 novembre

de 10h à 12h à la salle Ottavi. En partenariat avec la mutualité française

ATELIERS ÉQUILIBRE

**19 et 26 octobre
9, 16, 23, 30 novembre
7, 14 et 21 décembre**

de 11h à 12h au gymnase, encadré par un ergothérapeute. Ateliers menés en partenariat avec la mutualité française.

ATELIER MÉDITATION «PLEINE CONSCIENCE»

**18 octobre
8 et 15 novembre**

De 14h à 16h à la salle du dojo au centre Ottavi.

Pour tous ces événements ou ateliers, renseignements et inscriptions au CCAS tél : 04.94.64.45.20

PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

À Cavalaire Famille tous les mercredi de 9h à 17h.

La Mission Locale propose un accompagnement individualisé et personnalisé aux jeunes de 16 à 25 ans sur les thématiques de l'orientation, la formation, l'alternance, l'emploi, la santé et l'action sociale.

Plus d'information et prise de rendez-vous au 04.94.54.62.52

Social

Journée de prévention santé

POUR LUTTER CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS LE CCAS DE CAVALAIRE PROPOSE UNE JOURNÉE DE REPÉRAGE ET DE PRÉVENTION POUR LES SENIORS

Une journée consacrée au dépistage santé pour les seniors sera organisée le 29 octobre à la salle des fêtes de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h 30.

Cette journée de prévention santé rassemble différents professionnels dans un même lieu pour proposer aux seniors un repérage de proximité à travers diverses consultations concernant l'audition, la vue, le dépistage du diabète, la mémoire, etc. Plus de renseignements et inscription au CCAS : 04 94 64 45 30



Sports

École Municipale des Sports



LE SERVICE DES SPORTS A ENTAMÉ SA RENTRÉE AVEC DE MULTIPLES ACTIVITÉS POUR LES PETITS ET LES PLUS GRANDS.

Au programme :

- Longe côte, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à 10h30 plage du Parc

Au complexe sportif Henry Gros :

- Programme multisports, les mardis de 16h30 à 17h30

- Initiation et perfectionnement au vélo les mercredi de 14h00 à 16h00,

- Bébé-gym les jeudis de 10h00 à 11h00

Vous pourrez également participer au

programme «Gardez la forme» qui se déroule tous les mardis de 10h30 à 11h30 et/ou de 12h00 à 13h00. Ces séances sont tournées vers le travail cardiovasculaire et s'apparentent à de l'Urban Training. Les séances sont organisées aux abords de la mer. Aucune inscription n'est nécessaire.

Pour plus de renseignements concernant ces activités, veuillez contacter le service des sports au 04.94.05.41.28 ou par adresse email : sport@cavalaire.fr

Culture

Exposition «Le petit prince»

Du Mardi 2 octobre au Vendredi 28 décembre 2018 à la Médiathèque

L'exposition s'adresse à tous les publics, à qui elle propose une scénographie ludique s'inspirant de l'univers poétique créé par Antoine de Saint-Exupéry.

L'exposition se compose de citations et illustrations du conte d'Antoine de Saint-Exupéry.

Elle invite à faire (re)découvrir le récit du Petit Prince et propose une analyse plus poussée des personnages principaux et du texte.

Originalité de l'exposition : la présence d'éléments en 3 dimensions avec entre autres, le Petit Prince sur sa planète, la maquette de l'avion, une peluche du renard d'une grandeur de 120 cm, etc.

L'exposition est visible tous les mardis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

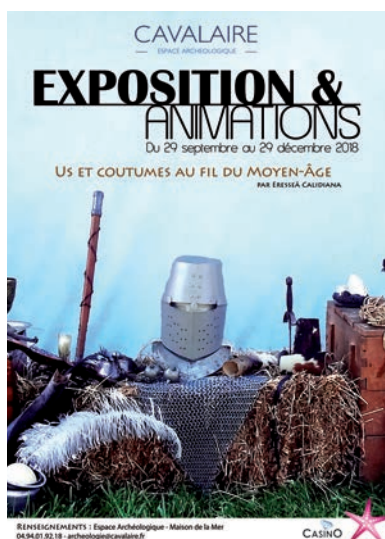
Les jeudis de 9h00 à 12h00

Les samedis de 9h00 à 13h00



Plus de renseignements à la médiathèque au 04 94 01 93 20

A ne pas manquer !



EXPO : US ET COUTUMES AU FIL DU MOYEN-ÂGE
Du 29 sept. au 29 décembre 2018
Espace archéologique



SPECTACLE DE THÉÂTRE MUSICAL «QUATUOR LEONIS»
Vendredi 9 novembre 2018
20h30 à la salle des fêtes

Calendrier culturel

Du lundi 15 octobre 2018 au vendredi 1^{er} février 2019

CONCOURS DE POÉSIE «L'ENCRE BLEUE» 21^{ÈME} éd.

Thème 2019 : la beauté
Renseignements : OMC

Mardi 30 octobre

CONCERT INTIMISTE : LA PASSION SELON MME DE CLÈVES

avec V. Feasson et M.Chastan.
19h à la médiathèque
Renseignements : OMC

Mercredi 28 novembre

CONCERT INTIMISTE : BARBARA

19h à la médiathèque
Renseignements : OMC

Jeudi 29 novembre

CONCERT INTIMISTE : BRASSENS

19h à la médiathèque
Renseignements : OMC

Vendredi 14 décembre

CONFÉRENCE : L'ÉDITION AU XVIÈME SIÈCLE

par H.Bernard et A.Faure
17h00 à la médiathèque
Renseignements : médiathèque

Samedi 15 décembre

CONCERT HAENDEL

par la chorale de Renée Giordano
17h00 à l'église
Renseignements : OMC

Jeudi 20 décembre

CONCERT INTIMISTE : 100% BARDOT

avec July Sunshine et Thomas Dumaine
19h à la médiathèque
Renseignements : OMC

CONTACTS :

Médiathèque :
04 94 01 93 20
Office Municipal de la Culture :
04 94 64 00 96
Espace archéologique :
04 94 01 92 18

COEUR DE VILLE : LA CONSULTATION

LES SOUHAITS DES CAVALAIROIS POUR NOTRE PROCHAIN COEUR DE VILLE



PHILIPPE LEONELLI
Maire de Cavalaire

La commune fête ses 90 ans en 2019. C'est donc encore une toute jeune ville qui dans sa volonté toute naturelle d'évoluer, voit éclore en elle de nombreux projets.

Et s'il en est un qui la façonnera plus particulièrement, lui permettant d'atteindre la maturité qui lui sied, c'est bien celui de l'aménagement de notre prochain «Cœur de ville».

Au fil des ans, le hameau devenu village s'est développé sans réelle harmonie, sans véritable lieu de vie.

La place du marché, la mairie et l'église ont chacune leur quartier et il en est de même pour les équipements publics, éparpillés, par ci, par là, sur l'ensemble du territoire.

Notre ville ne peut plus se satisfaire de cette situation, surtout si nous souhaitons qu'elle sorte de ce rythme saisonnier qui la cantonne au rang des stations balnéaires.

Cavalaire se doit de devenir et d'être enfin considérée comme une ville à part entière.

Mais comme je l'ai déjà dit, cela ne peut se faire sans la participation de tous, sans ses habitants et les élus locaux, sans lesquels, la valorisation proposée et mise en œuvre ne pourrait perdurer dans le temps.

C'est pourquoi, nous avons tenu, l'équipe municipale et moi-même, à ce qu'une large consultation soit menée auprès de tous les Cavallais, qu'ils vivent ici à l'année ou de façon périodique.

Cette consultation a été menée durant cet été 2018 et je vous invite à découvrir le résultat de ce travail dans les pages qui vont suivre.

Vous y découvrirez, en première partie, une présentation du projet et en deuxième, le résultat de la consultation menée auprès de plus de 550 personnes.

Merci à ces dernières d'avoir contribué à poser les premiers jalons de ce projet ambitieux qui nous assurera un avenir commun des plus radieux.

Bien à vous.

Philippe Leonelli

LE PROJET : PETIT RAPPEL

CAVALAIRE-SUR-MER EST UNE VILLE JEUNE QUI S'EST DÉVELOPPÉE AU FIL DES ANS ET SURTOUT DES SAISONS TOURISTIQUES SANS JAMAIS AVOIR ENGAGÉ DE PLAN DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME. LE MAIRE, PHILIPPE LEONELLI, ET L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ONT SOUHAITÉ REMEDIER À CET ÉTAT DE FAIT EN LANÇANT UNE VASTE CONSULTATION AUPRÈS DES CAVALAIROIS POUR RÉFLECHIR SUR L'AVENIR DE CAVALAIRE.



Créée en 1929, Cavalaire est rapidement répertoriée comme station balnéaire. Son enclavement n'est à l'époque pas perçu, puisque le lieu est desservi par le train des pignes depuis 1889-1890.

La ville s'est donc construite le long du chemin de fer, puis de la route départementale avec la fin du réseau ferré au lendemain de la seconde guerre mondiale et du débarquement qui avaient fortement endommagé les rails.

Les quartiers se sont étalés des années durant sans aucune cohérence, par le découpage des grandes propriétés agricoles de l'époque.

L'absence de centre-ville à Cavalaire-sur-Mer est un constat de longue date, partagé par les municipalités successives.

La population annuelle étant grandissante, les besoins en espaces et équipements publics d'une nouvelle capacité et respectant les normes en vigueur deviennent pressants.

De ce fait, créer une nouvelle centralité est une nécessité pour permettre un développement de la commune cohérent.

LE SITE CHOISI

Le site retenu pour le projet Cavalaire Cœur de Ville se situe dans le **quartier Henry Gros - Jean Moulin**, qui comprend l'ancien stade communal (actuel parking du centre-ville), la place du marché (place Jean Moulin), la salle des fêtes et les alentours de ces derniers.

Le projet prévoit aussi le réaménagement des voies qui entourent le site et

le connecte aux autres pôles d'activités de la commune (la rue Roumanille, la première section de la rue Pierre et Marie Curie et une section de l'avenue Charles de Gaulle).

CONSULTATION

Comme annoncé dans les «Mag» n°13, n°14 et n°15, réfléchir à une politique de rénovation urbaine ne peut se faire sans la participation de tous. Sans ses habitants et les élus locaux, la valorisation proposée et mise en oeuvre ne peut perdurer dans le temps.

Pour garantir la pérennité de cette amélioration du cadre de vie, il était donc nécessaire que tous les acteurs puissent s'accorder et se concerter pour réfléchir concrètement à une qualité certaine de notre prochain cœur de ville.

Cette consultation fut donc menée du 4 mai au 11 juillet 2018 et donna lieu à de multiples échanges. Découvrez, dans les pages suivantes, en quoi elle a consisté et ce qui en est ressorti.



LA CONSULTATION

POUR QUE LE PROJET CŒUR DE VILLE PUISSE RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ATTENTES DE L'ENSEMBLE DES CAVALLAIROIS, DE NOMBREUX OUTILS DE CONSULTATION ONT ÉTÉ MIS EN PLACE AFIN DE RÉCOLTER UN MAXIMUM D'AVIS ET D'IDÉES.

77
participants

Neuf ateliers d'une durée comprise entre 2h30 et 3 heures, avec des groupes d'une dizaine de personnes pour un total de 77 personnes ont eu lieu du 14 mai au 4 juillet 2018.

50
élèves

Des ateliers furent menés avec une cinquantaine d'élèves de l'école élémentaire de Cavalaire-sur-Mer, soit deux classes (CM1 et CM2) pour appréhender au mieux leurs points de vue.

12
élus

Le Conseil Municipal des Jeunes, a également œuvré dynamiquement grâce à un travail de terrain et une présentation alliant remarques et propositions très pertinentes.

444
questionnaires

Enfin, un questionnaire fut proposé sur le site internet www.cavalairecoeurdeville.fr, mais également dans les banques d'accueil des services municipaux, pour donner la possibilité à chacun de s'impliquer dans ce projet.

+ 550

AINSI, PLUS DE 550 PERSONNES ONT CONTRIBUÉ À LA RICHESSE DE CETTE DÉMARCHÉ CITOYENNE. (De ce chiffre a été soustrait le nombre de personnes ayant participé à plusieurs modes de consultation.)

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Du 14 mai au 4 juillet, 9 ateliers participatifs ont eu lieu. Ces ateliers se sont déroulés *in situ*, dans la salle de réunion du service des sports, qui se situe dans le quartier Henry Gros — Jean Moulin. La durée de chacun des ateliers fut de 2h30 à 3h00.

Ils ont été animés par des élus (2 à 4) et par Nicolas Rodriguez, architecte, chargé de mission aménagement urbain de la commune et responsable du projet Cavalaire Cœur de ville.

Les ateliers ont permis de présenter le projet et le site aux participants, mais aussi et surtout, d'échanger avec eux sur l'avenir de Cavalaire, du centre-ville et de ce futur cœur de ville.

À la fin de chacun des ateliers, un questionnaire programmatique fut remis aux participants qui devaient le remplir sur place.

Sur 77 participants, 66 ont répondu aux questionnaires.

Ainsi, différents thèmes furent l'objet de fructueuses réflexions :

- **l'état actuel du site choisi** pour accueillir le projet ; les espaces publics à Cavalaire (places, square paysager, boudodromes, jeux d'enfants, etc.) ;
- **la piétonnisation des centres-villes** (sécurisation des piétons, diminution de l'espace dédié aux véhicules motorisés, etc.) ;
- **le stationnement en centre-ville** (capacité des parkings, localisations, tarifications, abonnements, etc.)

- la localisation et des carences en termes **d'équipements sociaux, culturels et sportifs**.
- **les commerces** (période d'ouverture, type de commerce, services, etc.)
- les **solutions de financement** adéquates à ce projet (autofinancement, promotion immobilière, impôts, opérateur privé pour le stationnement, etc.)



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Cavalaire, élu pour représenter la jeunesse cavalaïroise et porter haut leurs idées, s'est grandement impliqué dans le projet Cavalaire Coeur de ville.

En effet, ces membres ont réalisé un travail fait d'analyses et de propositions qui fut présenté par trois de ses membres, Toni, Ambre et Enzo, dans le cadre d'un atelier participatif (celui du 25/05/18).

Ce travail fut présenté sous la forme d'une projection, qui par des photos constate un problème et par un dessin fait une proposition pour le solutionner (voir exemple ci-dessous).

Ils évoquent les thèmes de la nature en ville, de la qualité architecturale et de l'impact de cette dernière sur le ressenti général du centre-ville, la problématique des modes de déplacement doux avec les vélos, la gestion des déchets et des poubelles en centre-ville, l'art de rue et son impact positif sur l'espace public, les revêtements de sol, l'aménagement d'espaces en désuétude, etc.



LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

De façon à intégrer l'ensemble de la population cavalaïroise, les enseignants Kathleen Daniel et Cédric Sassatelli, de l'école élémentaire de Cavalaire (classes de CM1 et CM2) se sont proposés pour réaliser des ateliers dans leur classe respective.

Ce fut l'occasion de leur présenter le projet Cœur de ville mais surtout d'échanger avec eux sur la ville d'aujourd'hui et celle de demain.

Si les élèves n'avaient pour la plupart jamais entendu parler de « démarche participative », ils ont vite compris le principe d'eux mêmes. Ils ont d'ailleurs beaucoup apprécié être écouté au même titre que les adultes.

Ainsi, les «CM2» eurent l'occasion de faire part de leurs observations concernant les espaces publics, la circulation en vélo, les équipements sociaux (centre ados), sportifs et culturels, les commerces et le quartier Jean Moulin / Henry Gros.

Les CM1 se sont exprimés, en plus des échanges, par le biais de dessins libres visant l'expression de leurs idées et envies.

Pour visualiser leur travail, rendez-vous sur le site internet www.cavalairecoeurdeville.fr



CE QU'EN PENSENT LES JEUNES

Ces deux séances furent très instructives de par les propositions des jeunes Cavalaïrois, mais aussi, et surtout du fait de leur regard sans concessions sur la ville d'aujourd'hui et de ses dysfonctionnements.

Malgré les propositions de magasin dédié aux jeux vidéo et de salles propre à cette pratique, on constate une forte demande d'espaces de jeux et de sport extérieur et la possibilité de pratiquer des activités comme le vélo en toute sécurité sur le territoire communal.

On note aussi une demande de verdure en ville et l'amélioration tant de l'espace public que de l'architecture privée avec une demande d'entretien et de rénovation quand cela est nécessaire.

Les élèves ont montré un réel enthousiasme quant à la réalisation d'un projet en accord avec l'avis des administrés et le principe de démarche participative a été très bien reçu.

Ces échanges ont permis d'avoir un avis réel sur les attentes de cette tranche d'âge de la population dont la maturité et la cohérence du propos ont permis d'enrichir cette consultation.

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire à destination des administrés fut proposé en ligne (site internet www.cavalairecoeurdeville.fr) et au format papier dans les différents guichets des services de la commune (hôtel de ville, espace proximité, office du tourisme, médiathèque, CCAS, etc.). Découvrez ci-dessous quelques résultats de l'enquête, visible dans son intégralité, sur le site www.cavalairecoeurdeville.fr



C'est donc un questionnaire composé de 21 questions dont deux questions ouvertes, qui fut proposé à l'ensemble des administrés, mais aussi aux résidents des villes voisines qui ont leurs habitudes à Cavalaire.

A noter que sur les 444 questionnaires, 402 ont été remplis en ligne et 42 au format papier.

Le questionnaire en ligne fut accessible sur le site www.cavalairecoeurdeville.fr pendant un mois, du 11 juin 2018 au 11 juillet 2018.

UN PANEL REPRÉSENTATIF

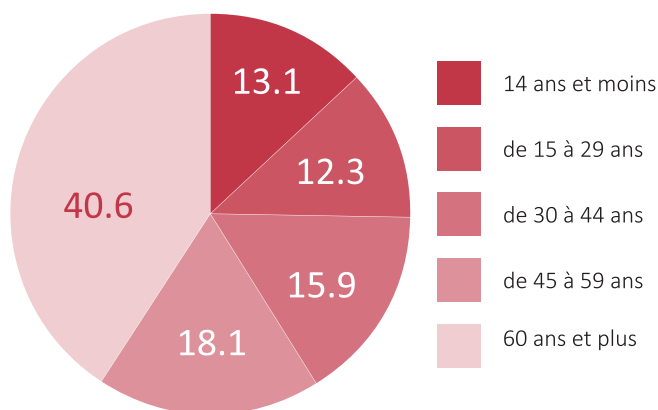
Afin que la consultation soit en accord avec les attentes des Cavalairois, différents modes de consultation furent mis en place pour toucher l'ensemble de la population.

Le nombre de personnes ayant participé à cette consultation est supérieur de 550.

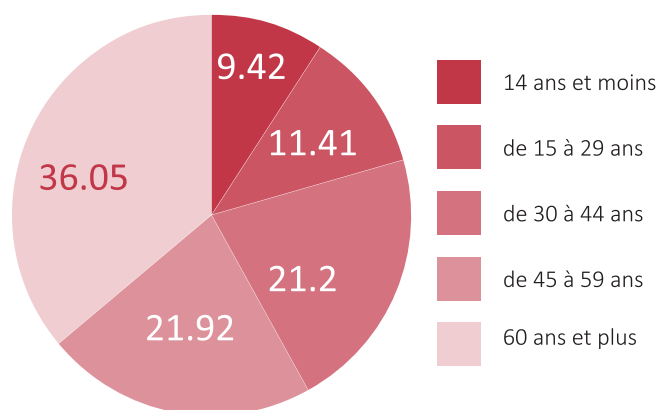
Ci-contre, deux graphiques présentent la population par tranches d'âges en comparant les chiffres de L'INSEE et ceux de la consultation.

On constate que ces deux graphiques sont très similaires, ce qui montre que le panel ayant participé à la consultation est représentatif en terme de tranches d'âges de la population Cavalairoise.

C'est un point essentiel de la démarche participative, car le Cavalaire de demain doit répondre aux attentes de l'ensemble des Cavalairois, de nos plus jeunes à nos plus anciens.



Chiffre INSEE Cavalaire-sur-Mer 2015 – tranches d'âge (en %)



Consultation Cavalaire Cœur de ville 2018 – tranches d'âge (en %)

LES 4 AXES À RETENIR POUR LE PROJET

SI LA BONNE QUALITÉ DE VIE À CAVALAIRE-SUR-MER EST UN FAIT, NOTAMMENT POUR SON CLIMAT, SES PLAGES ET SES COLLINES, L'AVIS GÉNÉRAL SUR LE CENTRE-VILLE ACTUEL EST LUI MITIGÉ. D'AILLEURS, LES CAVALAIROIS NE SE SONT PAS TROMPÉS DANS LA DÉFINITION D'UN CŒUR DE VILLE ET ENCORE MOINS DANS CELLE DE LEUR FUTUR CŒUR DE VILLE. DÉCOUVREZ CI-DESSOUS QUELQUES EXTRAITS DES RÉSULTATS DE CE QUESTIONNAIRE QUI FONT RESSORTIR 4 AXES MAJEURS QUANT À L'ORIENTATION À DONNER AU PROJET.

LA CONSERVATION D'UNE RESPIRATION

La création de nouveaux espaces paysagers en ville ou de manière générale, la végétalisation et le fleurissement des rues furent grandement demandés. Il y a une attente de nature dans la ville. Le centre-ville peut devenir le lien entre les collines et la mer et non plus la frontière bâtie qu'il forme aujourd'hui. Ils souhaitent un lieu de vie. Un lieu de rencontres et de partages.

Le premier est **la conservation d'une respiration** dans ce quartier avec des espaces publics généreux dont les usages seraient multiples et créeraient un lieu de vie et de rencontre agréable, mais aussi un lieu de flânerie. Une grande place est privilégiée pour accueillir notamment le marché hebdomadaire qui dans l'idéal aurait lieu en fin de semaine pour être accessible aux actifs.

Cet espace se devra aussi d'être végétalisé, car l'attente dans ce domaine est forte. Un lieu connecté au port et à l'avenue des Alliés par des rues plantées et fleuries.

LE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

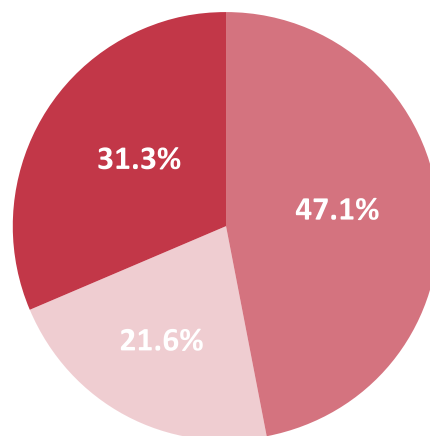
Le deuxième axe est celui du **stationnement en centre-ville** avec une très forte demande pour créer un parking souterrain de grande capacité.

L'offre de stationnement ne doit pas être purement quantitative, mais servicielle. Développer des abonnements à des tarifs préférentiels pour les Cavalairois, des stationnements pour les véhicules électriques, des stationnements pour les utilitaires ou encore des box à louer sont autant de pistes à explorer pour répondre aux nombreuses demandes dans ce domaine.

Si l'on devait imaginer ce lieu, il faudrait voir un espace de grande capacité où l'on se stationnerait en été pour être à l'abri du soleil et en hiver pour éviter la pluie. Un lieu qui nous donnerait un accès direct à la grande place, mais aussi aux équipements publics et commerces qui l'entoureront.

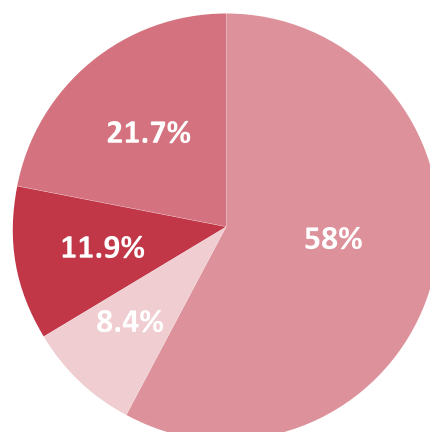
Concernant les espaces verts (parc, square, jardin, etc.) et la végétalisation en centre-ville, diriez-vous plutôt (un seul choix possible)

- Il faut végétaliser les rues en plantant des arbres et en créant des jardinières.
- Il faut plus d'espaces verts accessibles dans le centre-ville.
- Il y a assez d'espaces verts accessibles aujourd'hui.



Avez-vous des difficultés à garer votre véhicule en centre-ville ?

- Oui, je dois stationner ma voiture loin du centre-ville régulièrement.
- Non, je trouve une place la plupart du temps.
- Oui, mais seulement en haute saison.
- Je n'ai pas de voiture



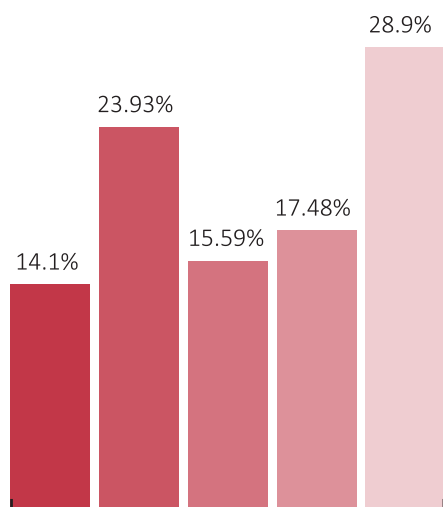
LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Le troisième axe est la réalisation d'**équipements publics** adaptés à la population en termes de capacité avec comme élément principal, une salle polyvalente. En effet, les associations sportives subissent l'agenda culturel et événementiel du fait de l'occupation du complexe sportif à des fins non sportives. De nombreuses salles associatives à vocation culturelle ou autres

sont aussi fortement demandées. Si l'on devait imaginer ce lieu, on pourrait voir une structure conséquente composée de plusieurs équipements qui disposerait d'espaces partagés comme des salles de réunions, de stockage et de reprographie pour limiter les coûts et les dépenses.

Concernant les constructions qui pourraient prendre place sur le site, laquelle est la plus importante pour vous ? Classez-les de 1 (la plus importante) à 5 (la moins importante)

- Un projet de logements (libres, sociaux, résidence seniors, etc.)
- Un projet d'équipements à vocation culturelle (OMC, salle polyvalente et autres associations)
- Un projet d'équipements à vocation sociale (Maison des associations, CCAS, Cavalaire famille, etc.)
- Un projet d'équipement sportif
- Un projet de stationnements souterrains sous des espaces et équipements publics.



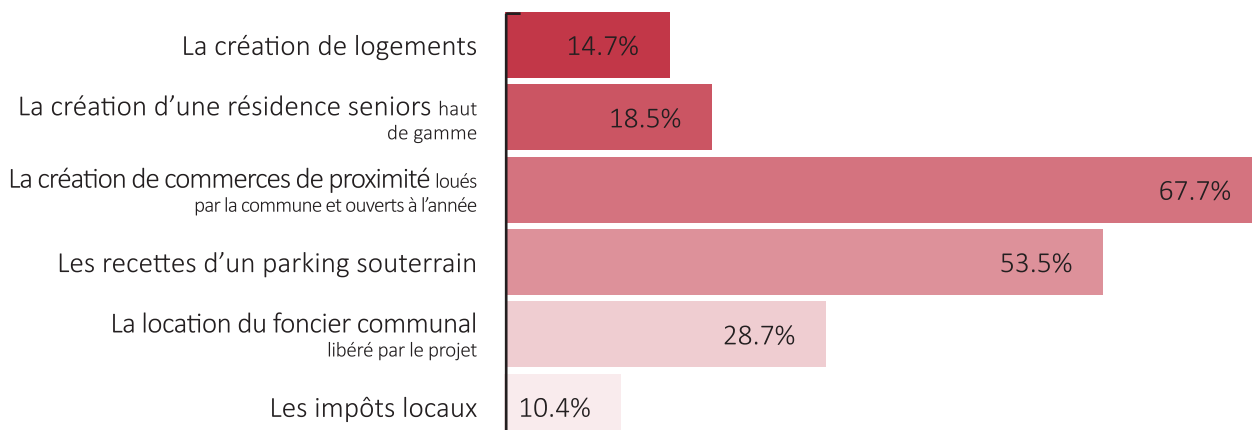
% de personnes ayant classé ces constructions en 1^{ère} ou 2^{ème} position.

FINANCEMENT : COMMERCES & STATIONNEMENT

Et le dernier axe est celui de **la création de nouveaux commerces**. Ces derniers seraient évidemment contrôlés par la commune qui déciderait du type du commerce et imposerait une ouverture annuelle. La diversité tant souhaitée serait effective dans ce quartier, tout comme l'ouverture à l'année. L'objectif serait de proposer une offre qui manque actuellement et aussi

donner l'opportunité à des types de commerces qui ont plus de difficulté à payer les loyers élevés de Cavalaire-sur-Mer avec des prix réduits. La création de commerces est le mode de financement privilégié, selon les répondants du questionnaire, suivi de près par les recettes d'un parking souterrain.

Concernant l'équilibre financier du projet, diriez-vous plutôt (plusieurs choix possibles) que le projet soit financé, en partie, par :



EN CONCLUSION

UNE PROGRAMMATION COHÉRENTE

Ces 4 axes sont indissociables les uns des autres puisque l'attractivité et la vie du quartier en découleront. C'est la question de la proportion de chacun sur le site et du détail de la programmation qu'il faudra ajuster et mettre en relation avec le volet financier du projet.

Il est intéressant de constater que les différents modes de consultation ont tous menés vers ces axes et que chaque mode, à sa façon, a donné des précisions.

Que ce soit le **questionnaire**, avec sa grande quantité de personnes représentées, les **ateliers**, dont le cadre et la durée ont permis de préciser les pensées et de les confronter ou encore **le regard des jeunes cavalois**, il est intéressant de noter que les avis des participants convergent.

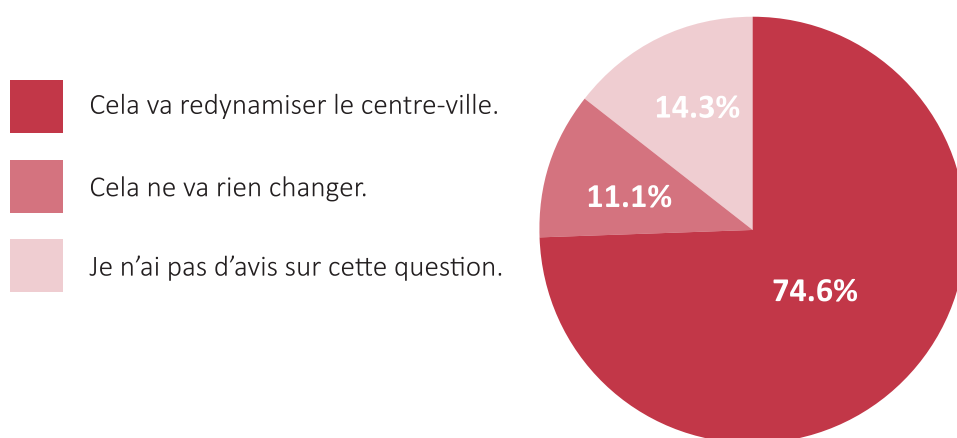
La volonté de la commune de favoriser la création d'un quartier dynamique et non un quartier résidentiel est très bien perçue et les attentes en termes d'équipements et d'espaces publics sont fortes.

LE CONSTAT D'UN RÉEL ENTHOUSIASME

Ces résultats permettent de voir que la volonté politique initiale, que ce soit la problématique du stationnement, la création d'un pôle culturel ou le fait d'avoir plus de nature en ville, est en accord avec les attentes de la population.

D'ailleurs, 3/4 des répondants pense que le projet Cavalaire Coeur de ville va redynamiser le centre-ville ce qui montre une attente forte et surtout un réel enthousiasme de la part des répondants.

Concernant le réaménagement du site, pensez-vous que (un seul choix possible) :



Il faut noter que l'effectif global des participants à cette enquête est conséquent en comparaison des consultations de même type ayant eu lieu récemment à Cavalaire et dans les communes voisines.

Une forte participation qui met bien en exergue l'intérêt qu'ont les Cavalaisiens pour le développement de leur commune.

LE CALENDRIER

2018

14 mai - 4 juillet
ATELIERS PARTICIPATIFS

11 juin
RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION

11 Juin – 11 juillet
QUESTIONNAIRE (INTERNET ET PAPIER)

1er Octobre
RÉUNION PUBLIQUE (SYNTHÈSE CONSULTATION)

2019

Janvier
ATELIERS DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

Juin
RÉDACTION DU PROGRAMME ET FINANCEMENT

Septembre
RÉUNION PUBLIQUE

Décembre
CONCOURS DE MAÎTRISE D'OEUVRE

2020

Janvier
ANNONCE DES 3 ÉQUIPES RETENUES

Mars
ANNONCE DU LAURÉAT

Avril
PASSATION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Juillet - Août
PERMIS DE CONSTRUIRE / RÉUNION PUBLIQUE

Décembre
DÉBUT DES TRAVAUX

Pour découvrir les résultats de l'enquête dans son intégralité, rendez-vous sur :
www.cavalairecoeurdeville.fr



Gilbert Guerrero

Philippe Leonelli

Mireille Guerrero

Gilbert Guerrero

PRONONCEZ LE NOM « GUERRERO » À UN CAVALAIROIS ET LA RÉPONSE FUSE... TRAGOS ! PROFITONS D'UNE RELÂCHE, SI RARE DANS L'EMPLOI DU TEMPS DE GILBERT GUERRERO, POUR ÉVOQUER SA PASSION, LES BONS MOTS, LES TIRADES, LES ENVOLÉES ET CE THÉÂTRE QU'IL A SERVI PENDANT DES DÉCENNIES...

Quelle est l'année qui vous a vu arriver à Cavalaire ?

C'était en 1970, dans mon studio de célibataire mais ça ne dura pas, en 1971 mon mariage avec Mireille mettait un terme à mon célibat ! Michel Eluère et son frère Claude tenaient alors La Galiote et m'ont poussé à rencontrer Louis Foucher qu'ils m'ont décrit comme un féru de culture, passionné de théâtre... Les Tragos allaient connaître un nouvel élan, avec une nouvelle équipe dont j'étais le directeur artistique sous la présidence de Robert Colombani, ajoutons que le soutien municipal nous était acquis et que la petite vingtaine de membres de notre troupe fourmillaient d'idées !

Quel était l'endroit où vous exercez vos talents ?

Là encore, c'était tout un poème ! Nous avons occupé l'arrière salle du bar l'Escoudiu deux fois par semaine, avant que deux mécènes mettent à notre disposition l'étage du Miramar et du cinéma attenant, charge à nous de l'aménager ! Ceci fut fait avec l'aide d'entreprises locales, nous avons nommé la salle Théâtre 83 et les 150 places assises étaient une réalité... La culture était le maître-mot des années 70 à Cavalaire, le festival de jazz fut un succès et l'impulsion donnée par Louis Foucher a vraiment porté ses fruits . Dès 1976 nous pouvions occuper la Ferme de Pardigon, c'était un cadre génial... après sa restauration par nos propres moyens ! L'année 1977 a vu notre participation à la 30^{ème} Biennale du Théâtre Amateur à Vichy, nous étions très fiers d'y représenter Cavalaire et ce fut un succès mémorable...

Dans les années 90 le rythme des Tragos s'accélère !

C'est le moins qu'on puisse dire, avec quelques succès mémorables ! Prenons L'avare de Molière, nous avons joué cette pièce géniale à 17 comédiens pendant trois ans avec un succès qui ne s'est jamais démenti, nous en sommes toujours très fiers. La ferme de Pardigon accueillait jusqu'à 500 spectateurs par soirée, nous avons aussi été invités à la jouer jusqu'en Ita-

lie à un festival international. Bien sûr, nous n'oublions pas les multiples représentations dans le Var, Ramatuelle, Salernes, Aups, Toulon et autant de succès auprès du public...

Les années 2000 ont été un tournant pour vous ?

La retraite ! Il fallait bien qu'elle me rattrape et du coup, j'en suis redevenu bénévole... Là encore Louis Foucher a su faire avancer les choses dans le bon sens, en bon négociateur il a su comprendre que notre festival était une partie de l'identité de Cavalaire et qu'il était important que ma relève puisse prendre la suite dans de bonnes conditions... Ma femme Mireille a pris la direction du Festival, nous n'étions au début des années 2000 que des amateurs, perfectionnistes mais amateurs dans l'âme et nous avons fonctionné « au chapeau » jusqu'en 2007. Nous n'avions pas de tarif d'entrée affiché par personne mais nous étions rétribués à la fin du spectacle par les spectateurs qui déposaient leur participation dans le chapeau que nous tendions à la sortie, c'était fort aléatoire et je dois vous avouer que le passage à l'Euro a littéralement torpillé nos recettes...

Continuons ce survol chronologique avec les années 2010 :

J'arrête, je démissionne ! La technique a tellement évolué que je ne me sens pas à ma place mais les Tragos sont en de bonnes, très bonnes mains avec mon gendre Emmanuel Seigneur... C'est une chose extraordinaire de l'avoir avec nous, il incarne vraiment la relève du festival !

Les Tragos ont souvent reçu le concours de la municipalité en place à Cavalaire, qu'en est-il à l'heure actuelle ?

Le Maire Philippe Leonelli s'est inscrit dans cette logique de partenariat, avec notamment une action importante dans la mise aux normes de sécurité de nos locaux... Je sais que ce n'est pas un homme de théâtre, il dit lui-même que ça n'est pas sa tasse de thé, mais il aime les artistes et la joie qu'ils procurent au public. C'est bien pour cela que nous savons pouvoir compter sur lui et la municipalité !

Bilan de saison par G.Joucher

Gérard Joucher, président de l'ACAPIC (Association des Commerçants, Artisans et Professions Indépendantes de Cavalaire) partage son point de vue sur la saison écoulée ainsi que sur le projet «Cavalaire Cœur de Ville».



Comme chaque année, au sortir de cette nouvelle saison, pouvez-vous nous dresser un premier bilan économique de cet été 2018 ?

Nous avons pu constater un bon démarrage économique au printemps. Pour autant, le mois de juin et surtout le mois de juillet ont été très moroses. La faute, sans doute, à l'organisation de la coupe du monde en Russie qui a incité les Cavalois à rester chez eux et surtout les touristes à reporter leur départ en vacances dans notre station balnéaire.

Nos adhérents ont toutefois noté une belle embellie au mois d'août où la fréquentation était de retour. Et le mois de septembre, qui attire toujours une population plus spécifique, a été fructueux.

Au global, il est évident que nous souffrons d'une baisse de fréquentation sur cette saison 2018. En témoignent les difficultés de circulation moindres que nous avons pu toutes et tous constater.

Mais cette situation n'est pas propre à Cavalaire ni au Golfe de Saint-Tropez. Les contacts que je peux avoir par exemple en Languedoc Roussillon tirent les mêmes constats. Le pouvoir d'achat est en berne et la conjoncture économique et politique du moment ne soutient pas vraiment les ménages.

Et les retraités n'ont pas été épargnés par les dernières mesures du gouvernement.

La ville de Cavalaire a lancé une vaste concertation quant au nouveau projet structurant de la municipalité : Cavalaire Cœur de ville. Que vous inspire ce nouveau grand projet et quelles sont vos attentes ?

Avant d'évoquer ce projet d'envergure qui sera réalisé à long terme (pas avant 2020-2021), je tiens à insister sur l'impérieuse nécessité de réaliser très vite des aménagements conséquents permettant d'accueillir convenablement nos cavalois, touristes, et visiteurs sur le parking du centre-ville (dit parking du stade).

A mon sens, il devient urgent de rénover cet espace pour proposer un nouveau revêtement adapté, d'installer plus d'éclairage, de sécuriser et assurer la propreté de ce site et de ses accès (square Léon Marius André et rue Roumanille). C'est une priorité pour nos commerçants.

Le projet Cavalaire Cœur de Ville est à mon avis un beau projet pour Cavalaire qui pourrait permettre la création d'un complexe culturel d'envergure réunissant à la fois salle de spectacle, cinéma, salle de théâtre ou encore grand auditorium.

Je serai plutôt partisan de créer un parking aérien, pour faciliter l'accès et favoriser la sécurité de ce dernier. Et je reste vigilant quant à la potentielle création de nouveaux locaux commerciaux au cœur d'un appareil commercial cavalois déjà tendu.

Enfin, nous ne pouvons que nous féliciter de voir se construire un projet comme celui-là qui ne pourra qu'embellir notre station balnéaire.

PROGRAMME DES OPÉRATIONS ET ANIMATIONS COMMERCIALES

Du 19 au 31 octobre 2018

CAVALAIRE FÊTE HALLOWEEN

Jeu de piste sur le thème Princes et Princesses dans les boutiques du centre-ville. Bonbons offerts à tous les participants. Grande fête d'Halloween le mercredi 31 octobre à 15h Esplanade De Lattre de Tassigny Informations 06 37 36 56 26



Dimanche 11 novembre 2018

VIDE GRENIERS DE L'ACAPIC

Place Jean Moulin
15€ l'emplacement de 4m
Inscriptions : 06 29 75 41 96

Du 1er au 24 décembre 2018

LE CALENDRIER DE L'AVENT DES COMMERÇANTS

Jeu Facebook. Chaque jour, un cadeau à gagner offert par les commerçants Cavalois.

Informations 06 37 36 56 26

Du 15 au 24 décembre 2018

LA HOTTE DU PÈRE NOËL

Tentez de gagner une Fiat 500 offerte par l'association des commerçants.

Inscriptions : 06 29 75 41 96





*Focus sur
une entreprise cavaloise*

Carrefour Market

Carrefour Market, c'est une histoire longue de presque 40 ans au cœur de la station balnéaire, une locomotive commerciale pour tout un tissu économique qui a su se renouveler tout au long des décennies. Depuis sa création par Monsieur Léon André en 1981, cet établissement de plus de 2500 m² et qui emploie plus de 80 salariés a su s'adapter et grandir avec Cavalaire. Karim Adly, directeur, nous parle ainsi de cette entreprise familiale, premier employeur privé de la commune.

Avant tout, quel bilan tirez-vous de cette saison 2018 en termes de fréquentation et d'activité économique ?

Comme pour beaucoup, notre saison a débuté tardivement par rapport aux autres années. Les grèves du printemps, la météo, mais aussi la coupe du monde de football ne nous ont pas vraiment aidé. Mais, au global, la saison a été satisfaisante. Selon nos premiers bilans, la fréquentation de notre établissement du 1^{er} avril au 30 septembre 2018 a été stable par rapport à 2017.

En quelques mots, quelle est la politique commerciale de Carrefour Market Cavalaire ?

Carrefour Market se veut une enseigne qualitative qui souhaite pouvoir offrir un maximum de choix à ses clients avec une offre commerciale dédiée au bien-être. Mais la superficie de notre surface de vente (2550m²) nous oriente tout naturellement vers une vocation avant tout alimentaire. C'est ainsi que nous nous efforçons de proposer des produits de qualité en mettant en avant le terroir français mais aussi régional. Notre magasin met en avant la proximité, les produits locaux, un large choix de produits alimentaires, la fraîcheur, la qualité et la rapidité. Par ailleurs, notre magasin cherche à répondre aux attentes d'une clientèle en perpétuelle évolution grâce à des équipes mobilisées, talentueuses et attachées à leur enseigne et à la ville de Cavalaire.

Nous savons que votre établissement est le plus gros pourvoyeur d'emploi privé à Cavalaire. Pour celles et ceux qui cherchent un emploi, quelle est la démarche à suivre pour postuler à Carrefour Market et à quelle période est-il pertinent de postuler ?

Notre recrutement commence en janvier pour les longs contrats à durée déterminée (d'avril à septembre) et en mars pour les saisonniers qui travaillent avec nous principalement en juillet et août. Pour postuler, il suffit de retirer un dossier de candidature à l'accueil de notre magasin.

Quelles sont les possibilités de carrière chez Carrefour Market ?

Si l'on doit parler d'évolution de carrière, je pense qu'il est important de préciser que l'ensemble de nos managers et responsables de magasin ont commencé en tant que saisonniers ou sur des missions de mise en rayon.

Notre structure propose ainsi de véritables opportunités de carrière. Pour celle ou celui qui est motivé et travailleur, notre entreprise propose un large panel de métiers.

**HISTORIQUE
DES ENSEIGNES
DU SUPERMARCHÉ
DE CAVALAIRE**
1981 : Codec
1986 : Lion
1990 : Champion
2010 : Carrefour
Market

Vous êtes l'un des partenaires privilégiés de la ville et du tissu associatif dans le cadre de l'organisation de nombreuses manifestations tout au long de l'année. Quels sont vos prochains projets de partenariat ?

Nous souhaitons poursuivre notre politique de partenariat avec la ville et les associations en continuant à soutenir de nombreuses manifestations comme les lotos ou les manifestations sportives auxquelles nous participons. Et afin de développer l'image dynamique de notre enseigne, nous souhaitons également mettre en œuvre des partenariats avec de grandes manifestations ludiques et sportives. C'est ainsi que nous aurons à cœur de soutenir en 2019 le marathon international du golfe de Saint-Tropez, initié par Philippe Leonelli. Et pour développer notre image ludique et festive, nous avons également un projet dans le cadre de la Water Gliss party qui est organisée en septembre.

Enfin, quel regard portez-vous sur Cavalaire ?

Depuis quelques années, Cavalaire est devenue une commune de plus en plus dynamique. Elle propose à ces habitants et ses touristes de nombreuses animations et festivités, et ce pour un large public. Pour les familles, les seniors, les actifs et les ados, les événements sont divers et variés. Et à mon sens, ce dynamisme a un véritable effet vertueux pour l'activité économique et pour les commerces en général.



LE CLUB DE MUSCULATION

LE CLUB DE MUSCULATION, UNE ASSOCIATION SPORTIVE CRÉÉE EN 1978, EST UNE VÉRITABLE INSTITUTION CAVALAIROISE AVEC SES 700 ADHÉRENTS. PARTONS À LA DÉCOUVERTE DE CE CLUB HISTORIQUE AVEC SON PRÉSIDENT, PHILIPPE VANDEVELDE.

Philippe Vandevelde, parlez-nous des débuts de la musculation à Cavalaire !

1978 fut l'année où l'activité musculation a commencé à Cavalaire. M. Beaumont et M. Vasseur assurèrent la présidence du club dès novembre 1980 et ont beaucoup contribué à l'essor du club... Le fauteuil de président a ensuite échu à Gérard Mathis et je suis le dernier en date.

Quelques détails sur les différents ateliers menés dans votre club de musculation ?

En cardio nous disposons de vélos assis et demi-assis, d'appareils elliptiques, de tapis de course, de steppers et de wavers mais les plus utilisés par nos membres sont les trois premiers cités... Le cardio est surtout pratiqué par nos membres de plus de 50 ans, c'est un mode agréable pour garder la forme ! Pour la musculation, nous proposons les appareils pré-chargés, les barres libres et les haltères et les barres olympiques. 17 machines sont à disposition en cardio et 40 en musculation, les haltères vont de deux à cinquante kilos et les poids préchargés de cinq à cent cinquante kilos.

Utiliser ces appareils ne va pas sans quelques règles de base, quelles sont elles ?

Avant tout exercice de musculation, l'échauffement s'impose évidemment avec idéalement une dizaine de minutes au cardio et l'utilisation de charges légères pour une montée graduelle de la difficulté. Il est évident qu'oublier l'échauffement conduit systématiquement à des douleurs articulaires, le rappel à l'ordre est douloureux et rapide !

La sécurité, quand on est comme vous pompier professionnel, doit faire l'objet d'un œil attentif ?

Tout est mis en œuvre pour répondre à l'ensemble des normes en vigueur mais nous ne ménageons pas non plus les consignes à l'adresse de nos membres, leur indiquant notamment qu'il ne faut jamais bouger des charges lourdes seul ! La

tenue de sport obligatoire et le règlement intérieur sont aussi portés à la connaissance de nos membres, nous y portons beaucoup d'attention... Il est aussi important de préciser que nous n'avons pas de coach ni de professeur. L'utilisation des appareils est sous l'entière responsabilité des utilisateurs

Quelles sont les conditions à remplir pour l'inscription ?

L'âge pour commencer, il faut avoir 16 ans révolus et l'autorisation parentale est obligatoire ! Pour les adultes le certificat médical est obligatoire et je tiens à préciser un point important... Notre exercice et les inscriptions ne sont pas calquées sur l'année scolaire comme de nombreuses disciplines sportives mais sur l'année civile, allant du premier janvier au trente et un décembre !

Venons en maintenant à l'effectif, il a la réputation d'être considérable !

Nous sommes entre 690 et 710 inscrits suivant les années, après un pic à 735 membres en 2010 et je peux sans m'avancer parler de stabilité, la musculation à Cavalaire plaît et son succès ne se dément pas ! Pour l'amplitude d'âge, comme je vous l'ai dit nous démarrons à 16 ans et c'est en 2014 que nous avons enregistré notre doyenne âgée de plus de 90 ans !

Le mot de la fin ?

Même si nous ne demandons pas de subventions de la part de la mairie, en termes de locaux, d'aménagements et par exemple pour la dernière rénovation qui a touché le sol, les sanitaires et les douches, la Mairie est très présente comme nous le sommes aussi lors de ce type d'intervention, la collaboration est vraiment efficace ! Je n'oublie pas de remercier l'ensemble des Maires, qui ont tous été particulièrement à l'écoute au gré des mandats successifs et sans qui nous n'aurions pas atteint ce que nous sommes aujourd'hui, c'est un beau partenariat plus qu'une relation Mairie-Association !



PHILIPPE VANDEVELDE
Président du Club de musculation

À NOTER !

Horaires : de 8h à 20h30 l'hiver, de 8h00 à 21h30 l'été.

Risque inondation : la ComCom a mené l'enquête

Chaque année, les territoires autour de la Méditerranée connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines. Ces orages violents sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de la mer. Ce phénomène se produisant principalement en automne, le Golfe est actuellement dans une période à risque. L'occasion pour la ComCom de rappeler les bons comportements à adopter en cas de forte pluie. Et également de rendre compte des résultats de son enquête menée au printemps dernier.



chercher ses enfants à l'école, ne pas prendre sa voiture...). Elle permettrait également d'informer sur l'état des voiries et des routes, informations très attendues.

En dehors des périodes d'inondation, cette application aurait également une utilité pour localiser les zones inondables et informer sur les niveaux de vigilance météo. La mise en place de ce type d'outil numérique viendrait en appui – et non en remplacement – des autres moyens d'information et d'alerte, afin de toucher le maximum de personnes.

UNE ENQUÊTE POUR AMÉLIORER L'INFORMATION EN CAS DE CRISE

Cette enquête a été menée en mai et juin dernier auprès des habitants du Golfe de Saint-Tropez afin de connaître leur niveau de sensibilisation au risque d'inondation et les moyens d'information les plus pertinents à développer. Le questionnaire, qui a été publié en ligne et distribué lors d'événements locaux, a permis de recueillir plus de 5000 réponses.

UN SYSTÈME DE TÉLÉ-ALERTE PLÉBISCITÉ QUI MÉRITE D'ÊTRE D'AVANTAGE CONNU

Le bilan de l'enquête a montré que la population est globalement bien informée du risque d'inondation sur le territoire.

Cependant les nombreux moyens d'information existants restent encore peu connus. A titre d'exemple, seulement 29% des sondés connaissent le système de télé-alerte (sms et mes-

sage vocal) mis en place en 2017 sur les communes du territoire, alors même que ce dispositif est reconnu par la majorité des sondés comme le plus efficace (73%).

Alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mairie, et à vous inscrire sur <https://www.inscription-volontaire.com/cavalaire-sur-mer/inscription.php> pour recevoir les informations utiles et nécessaires à votre sécurité.

UN PROJET D'APPLICATION SMARTPHONE DÉDIÉE

L'enquête révèle que les nouvelles technologies sont une piste de travail intéressante pour informer un public large en période de crise, car elles ont été plébiscitées par plus de la moitié des sondés. Ainsi, la création d'une application smartphone est actuellement à l'étude. En situation de crise, elle servirait à diffuser un bilan régulier de la situation et à rappeler les consignes à respecter (ne pas aller

PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Depuis sa création en 2013, la ComCom pilote une démarche PAPI pour améliorer la prévention des inondations grâce à un appui technique, une mutualisation des moyens et la sollicitation de subventions des partenaires financiers (État, Région, Département, Agence de l'Eau...). Après une phase importante d'études pour mieux connaître le risque sur notre territoire, la ComCom va bientôt déposer un nouveau dossier (PAPI complet) afin de financer des programmes de travaux conséquents, mais aussi d'améliorer la prévention et l'alerte de la population. Cette enquête a ainsi permis d'affiner les besoins pour notre territoire dans ces deux derniers domaines.



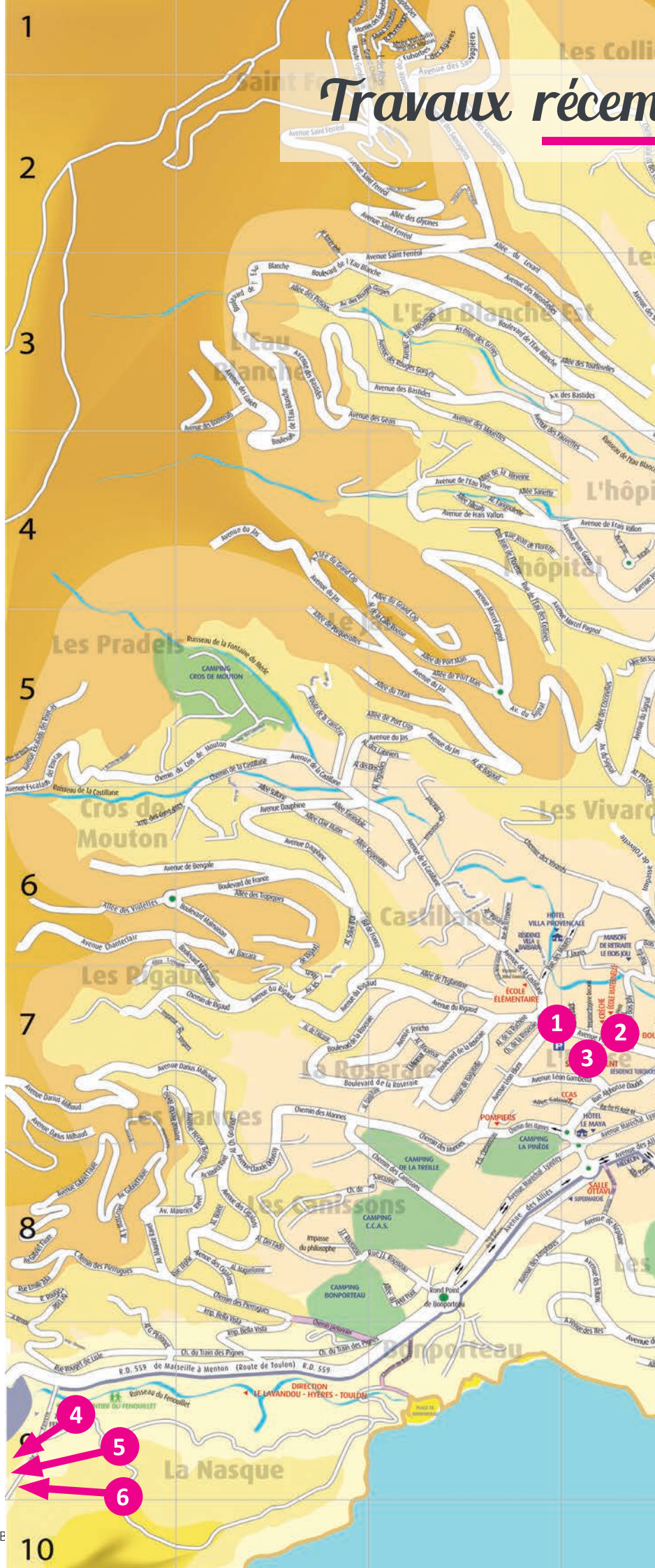
Rénovation de la signalisation horizontale aux abords des écoles et mise en place de nouveaux mobiliers de sécurisation



Rénovation de la façade principale de la crèche



Création de l'extension de la crèche, située sur l'impasse Eugène Decanis.



Travaux réalisés



Mise en sécurité du site de l'UTOM avant l'engagement des travaux définitifs qui débuteront début 2019.



Mise en place d'un des portails de l'Usine, avec incrustation en métal du trait de côte de la Corniches des Maures.



Installation d'une pergola au potager de l'usine ayant pour objectif d'accueillir les visiteurs à destination du domaine Foncin.

SPL PORT HERACLEA : UNE REMUNERATION JUTEUSE ET INJUSTIFIEE POUR LE MAIRE



Une affaire programmée de longue date et rondement menée, mais pour laquelle vous n'aviez, une fois encore, pas voté, puisque ne figurant pas au programme du futur Maire-PDG.

Le 5 juillet 2018 : M. CORNA soumet à l'approbation du Conseil Municipal la possibilité pour les administrateurs et le PDG de percevoir respectivement une rémunération de :

- ✓ **1 200€ nets annuels pour chacun des 11 administrateurs cavalois :**
 - O.CORNA, P.BAGNAUD, S.CARATTI, J-P.DEBIARD, J-P.DUBOIS, C.GARNIER, S.GAUTHIER, P.GUIMELLI, J-L.LAURENT, M.LINDEBOOM, C.ROBIN ;
- ✓ **18 000€ nets annuels pour le PDG de la SPL : Philippe LEONELLI.**

Délibération adoptée, comme un seul homme, par les 22 élus de la majorité alors que les 5 élus minoritaires s'y sont opposés.

De tout temps, le Port de Cavalaire a été géré par la commune, et bien géré.

Aucun Maire n'a pour cela, perçu de rémunération supplémentaire.

Les conseillers municipaux désignés pour siéger au sein de la commission de la mer y donnaient de leur temps et de leur énergie bénévolement ! En ce qui me concerne depuis 1995 !

Autre temps, autres mœurs !

Mais que fait de plus le PDG-MAIRE ? Quelles responsabilités supplémentaires a-t-il qui justifient ces 1 500€ nets par mois qui lui permettent de voir ses indemnités communales augmenter de plus de 75 % ? Aucune ! Comme dirait un de ses amis « c'est tout bénéf ».

Par ailleurs, le personnel du Port Privé transféré en janvier 2018 est resté sans mutuelle complémentaire de santé jusqu'au mois de juillet 2018. Nous espérons qu'à ce jour, le PDG a pris les dispositions qui s'imposent ?

Texte remis le 24 septembre 2018.

Vous pouvez nous retrouver sur :

www.a-napoleon.com

Le Groupe **Amick NAPOLEON** *Autres plus les ensemble !*



ARIANE CHODKIEWIEZ ☎ 06 95 90 61 10

www.decidonscavalaire.fr

(Texte remis le 24 septembre 2018)

Le maire est-il au plus mal ?

En effet, celui-ci vient de recruter cet été (alors qu'il n'y a toujours pas d'emploi disponible pour les Cavalais) un nouveau directeur de cabinet avec pour mission principale de tenter de faire remonter son image sur les réseaux sociaux.....

Son expérience professionnelle: un Diplôme Universitaire de Soins infirmiers d'Urgence!!!Cela correspond parfaitement aux hautes responsabilités du poste ! N'est-ce-pas ?

Les nombreux problèmes et suspicions d'affaires qui sont liés au bilan actuel de la mandature du maire, au bord de l'asphyxie, en sont-ils la cause ? Ah oui, cette personne était aussi, durant la dernière campagne des élections législatives, le poseur d'affiches de la candidate des Républicains Françoise DUMONT, candidate qui a perdu cette élection au premier tour.

Il est aujourd'hui le responsable de la circonscription pour ce parti politique des LR (Les Républicains) bien en mal aussi !

Pour un élu sans étiquette politique que se veut être notre maire, c'est étrange ! Ceci explique-t-il cela ? A vous de juger. Voilà du sérieux. Cela change de l'habitude....

Philippe Leonelli a bien besoin en effet de soins d'urgence pour son image avant qu'il ne se présente à vos suffrages en 2020 aux élections municipales.

Une belle rentrée politique ! C'est décidément de plus en plus désolant.

Les ambitions de notre édile, grand visionnaire : "Cavalaire peut accueillir au moins 20 000 habitants toute l'année". C'est sûrement pour cela que les constructions immobilières explosent et que le moindre bout de terrain devient une convoitise. Un projet de port démesuré, bientôt un nouveau cœur de ville.

Déjà, il est urgent de moderniser et d'étendre nos réseaux afin d'éviter les conséquences désastreuses des quelques pluies de cet été : dysfonctionnement de la station d'épuration, pollution et fermeture des plages. Il est urgent de sécuriser notre ville : bruits, agressions, comportements inadmissibles...

Cavalaire au cœur des médias. Antenne 2 et Europe 1 ont dénoncé le prix exorbitant du stationnement dans notre ville.

Quelle mauvaise publicité. C'est cela l'avenir de Cavalaire ?

Nous pourrions en discuter.

Ariane Chodkiewiez

À l'automne les feuilles tombent... les masques aussi...

Voilà plus de quatre ans que vous nous avez confiés une des missions les plus nobles, mais aussi les plus difficiles : organiser, prévoir et décider la vie de la cité. Nous insistons bien sur le sens noble du terme : organiser la vie de la cité, sans esprit dogmatique ou partisan.

L'été cède la place à l'autonomie que nous tentons, depuis notre arrivée en 2014, de rendre toujours plus vivant, attractif et dynamique, pour vous, Cavalairois, commerçants et visiteurs. Cette période est également celle où les couleurs de notre belle nature se transforment, les feuilles tombent... et les masques aussi...

C'est ainsi, que vous pourrez lire dans ces mêmes colonnes, le triste spectacle que l'opposition, ennemie d'hier, alliée aujourd'hui, tente à plus de 18 mois des prochaines échéances électorales, de jeter le discrédit, une fois de plus, sur notre majorité.

Nous ne nous laisserons pas dicter notre ligne de conduite, au grès des sirènes électoralistes et impatientes d'une opposition voulant nous faire entrer dans un combat politique dont les français, et plus particulièrement les Cavalairois ne veulent plus.

Notre seule et unique ligne de conduite c'est vous.

Notre engagement à servir l'intérêt général restera notre première préoccupation, refusant, in fine, à faire le jeu de l'opposition et entrer en campagne, alors qu'il nous reste tant de choses à faire, tant de projets à réaliser, tant de travail à faire pour vous, pour Cavalaire.

Notre action a toujours été guidée par les valeurs humaines, le respect de l'autre et des principes fondamentaux de la démocratie. L'expression de l'opposition en est un.

Pour autant, force est de constater, qu'une nouvelle fois les attaques de l'opposition, sans fondements et visant uniquement à nous déstabiliser, pratique d'un ancien monde, nécessitent d'apporter quelques précisions, compte tenu de l'inexactitude des propos tenus relevant ainsi plus de la désinformation que de la préservation affichée des intérêts des cavalairois.

Il s'agit, pour nous, du dernier communiqué en ce sens, et nous sifflerons, ici, la fin de la surenchère. Les Cavalairois ne méritent pas cela.

Madame CHODKIEWICZ, vise de façon condescendante voire méprisante le recrutement de notre nouveau Directeur de Cabinet. Nous laisserons les Cavalairois apprécier ses remarques, et nous sommes certains que les nombreux lecteurs, apprécieront. Nous sommes également convaincus, que les militants, d'hier, d'aujourd'hui et de demain,

de Madame CHODKIEWICZ seront ravis de la considération portée aux « colleurs » d'affiches.

Inlassablement et infatigablement, **Madame NAPOLEON**, véritable professionnelle de la politique, utilise, une fois de plus, les mêmes leviers, les mêmes vieilles méthodes dont le seul but est de générer des doutes, des craintes, quitte à transformer une réalité, somme toute évidente. Prenons, à titre d'exemple, la présumée rémunération des administrateurs de la SPL. Malgré sa présence au dernier conseil municipal, son interprétation du vote semble quelque peu singulière.

Il s'agissait bien, pour le conseil municipal, de procéder au vote d'une délibération **fixant le CADRE d'une éventuelle rémunération** des administrateurs et du PDG de la SPL, limitant, si besoin était, les excès : **et c'est tout.**

En aucun cas, le conseil municipal n'a voté une rémunération, puisque, conformément aux statuts de la SPL, seuls, l'AG et le CA sont susceptibles d'en voter une. La SPL, créée depuis juillet 2018, n'a pas encore réuni son assemblée, ni son conseil d'administration. Il est donc tout à fait inexact d'affirmer que les administrateurs perçoivent une quelconque rémunération. Ainsi, une fois encore, Madame NAPOLEON, affirme de manière péremptoire, que le « PDG/Maire » percevrait une « rémunération juteuse et injustifiée », alors même que rien de tout cela n'est encore décidé...

Il est légitime et même fondamental, lorsque nous sommes élus, d'écouter attentivement les revendications de ses administrés, de répondre à leurs doutes, leurs craintes. Certaines, peuvent être fondées et peuvent venir enrichir notre action. C'est ce que nous faisons, quotidiennement, à vos côtés et c'est ce que nous avons toujours privilégié : **l'écoute.**

Mais, nous le rappelons ici, c'est bien l'intérêt général qui doit prévaloir sur l'intérêt particulier.

Une nouvelle fois, nous regrettons, amèrement, les positions prises par l'opposition municipale, dont le recours aux vieilles pratiques, qui ont la vie dure, basées sur la désinformation et (trop souvent) sur la mauvaise foi, viennent prendre en otages les Cavalairois par ces petits jeux politiques.

Plus que jamais, notre volonté de faire avancer Cavalaire est intacte. Vous êtes et vous resterez NOTRE priorité.

Le groupe des élus majoritaires

Carnet du trimestre

Naissances



03/07 Eden SIF
 04/07 Noélie Mela TREMOUILLER
 22/07 Ava, Victoria RIVEROS JORDA
 25/07 Saba BAÏLI
 27/07 Raphaël, Jean-Claude BONETTI Fournier
 28/07 Luan, William McHARDY
 30/07 Youssef SAHLI
 31/07 Anis ALBIKRI
 03/08 Lucas Adao Marcel RIBEIRO NOVO
 07/08 Elena Maryse Françoise GRUFFAT DI MÉO
 16/08 Adam, André, Bertrand HAMIMID
 16/08 Victor HEMARD
 17/08 Jean Salah Alexandre CHELLIA MOURET
 17/08 Enzo, Valentino, Louis VOLMIER
 20/08 Ayden, Maalona BREUT
 20/08 Chloé, Rose CHARBONNIER
 21/08 Paloma, Gisèle, Marguerite, Victoire MARCHAND
 21/08 Mohamed-Jamel, Djibril TOUFI DALI
 01/09 Alyssa, Rebecca PISTORELLO

09/09 Swann, Louise AIMAR
 10/09 Léna FRÉCHIN
 16/09 Lina EL BATHA

Mariages



07/07 Craig SAUNDERS et Vanessa GIL
 07/07 Dominique BASCLE et Hélène GRABOIS
 23/07 Mohamed EL MESLOUHI et Noëlle PHOCION
 10/08 Laurent GALEZIEWSKI et Pascale GOURCEROL
 10/08 Julien DE CESARE et Clémence PUGNI
 08/09 Aurélien OBERTI et Delphine BARONI

08/07 Mohammed BENKHEDDA
 14/07 Michel SERY
 20/07 Jacques CRIBIER
 22/07 Pierre LECOANET
 30/07 Sylviane JABLONSKI épouse DEMARS
 02/08 Elfriede RICHTER veuve LANSEL
 06/08 Jean-Claude LIENHARDT
 07/08 Marie CAMOLÈSE-LECCA
 10/08 Diane NGUYEN
 14/08 Candide ISABELLO veuve TIRABASSI
 16/08 Yvette SAINT-LEUX veuve GALBUSERA
 17/08 Daniel MOURIEC
 18/08 Jean-Pierre BÉZIAT
 19/08 Dominique BRUZZESE
 22/08 Françoise ROBERT épouse BRION
 24/08 Vitor DA COSTA GONÇALVES
 29/08 Marie Thérèse CALAS
 04/09 Claude FRÉRET veuve LANOWITZ
 06/09 Colette CARAMELLO épouse ARNOUX
 11/09 Gabrielle LUTHRINGER veuve LARGHI
 15/09 Abdelmadjid BOUKEZZOULA
 16/09 Pierre MACREZ
 18/09 Michèle SENTEX veuve ALLAL
 24/09 Geneviève MAUZ
 30/09 Andrée GRAD épouse RABBIA

Décès

23/06 Laura LANSEL
 28/06 Gérard DANLOU
 30/06 Simonne BINET née PETRUCCI
 03/07 Bernard TALBOT
 04/07 Lucien LOISEAU

Infos pratiques : la collecte des déchets

Petit rappel concernant la périodicité de la collecte des déchets. Pour plus de détails venez récupérer le dépliant accessible à l'accueil de la mairie ou contactez les ambassadrices du tri au : **04 94 96 06 68** ou par mail : contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr

		SECTEURS		PÉRIODES / FRÉQUENCES		
				1/11 au 31/03	Avril - Mai - Juin Septembre - Octobre	Juillet - Août
Ordures Ménagères Résiduelles à partir de 5h30	Centre ville	Tous les jours		Tous les jours à partir de 5h30 et 14h		
	Secteur 1	Mardi - Jeudi - Samedi		Lundi au Samedi à partir de 19h		
	Secteur 2	Lundi - Vendredi	Lundi - Mercredi Vendredi			
Emballages et papiers à partir de 6h	Centre ville	Lundi - Mercredi - Vendredi		Lundi au Samedi		
	Secteur 1	Vendredi		Lundi - Vendredi		
	Secteur 2	Mercredi		Mercredi - Samedi		
Verre à partir de 6h	Centre ville	Mardi		Mardi - Jeudi - Samedi		
	Secteur 1	Mardi		Mardi - Samedi		
	Secteur 2	Un jeudi sur deux		Jeudi		
Collectes RÉSERVÉES AUX PROFESSIONNELS		PÉRIODES / FRÉQUENCES				
Cartons à partir de 14h	Centre ville	Novembre à Février		Mars à Octobre		
		Mardi - Vendredi		Lundi au Samedi		
Novembre à Mars		Avril à Octobre				
Mercredi - Vendredi		Lundi au Samedi				
Palettes à partir de 7h						

PROGRAMME DES ANIMATIONS

LES IMMANQUABLES

Du 19 au 31 octobre

CAVALAIRE FÊTE HALLOWEEN

Jeu de piste, distribution de bonbons, parade et spectacle en Centre-Ville
Renseignements : 06 37 36 56 2

Du 19 octobre au 2 novembre

JEUX D'AUTOMNE

Animations pour toute la famille
Renseignements : Office de tourisme

Mardi 23 octobre

IPS INTERACTIF

Expérience en réalité virtuelle, à partir de 4 ans
Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

SPORT D'INTÉRIEUR

A partir de 6 ans
Complexe Henry Gros, 13h30 / 16h30
Renseignements : Service des Sports
Inscriptions : Cavalaire Famille

GUINGUETTE

Salle des Fêtes, 15h / 18h - Payant
Renseignements : COF

Mercredi 24 octobre

VILLAGE ANIMATIONS & RALLYE SPORTIF D'HALLOWEEN

Maison de la mer et Esplanade de Lattre de Tassigny
Pour tous, 10h00 / 17h00
Renseignements : Service des Sports

PACK SIMULATEUR PLAY STATION

Expérience en réalité virtuelle, à partir de 11 ans
Salle Polyvalente, 10h / 12h - 14h / 17h

Jeudi 25 octobre

COURSE D'ORIENTATION À VÉLO

Bonporteau, 10h00 / 16h00
De 8 à 16 ans
Renseignements : Service des Sports
Inscriptions : Cavalaire Famille

LES APRÈS-MIDI DU PETIT ARCHÉOLOGUE

Ateliers ludiques et pédagogiques pour les 7 à 12 ans avec Eresseã Calidiana
Atelier de 14h30 et 16h00, gratuit
Renseignements : Espace Archéologique

Du 26 au 28 octobre

L'ALSACE SUR MER

Découverte de la culture et

de la gastronomie alsaciennes
Esplanade Sainte Estelle, 10h / 18h

Samedi 27 octobre

SOIRÉE ALSACIENNE

Renseignements : 06 37 36 56 26

Lundi 29 octobre

LE PLONGEON DU GARDIEN

Stand de tirs au but, à partir de 4 ans
Esplanade de Lattre de Tassigny, 10h / 12h - 14h / 17h
Renseignements : Office de Tourisme

Mardi 30 octobre

LES APRÈS-MIDI DU PETIT ARCHÉOLOGUE

Ateliers ludiques et pédagogiques pour les 7 à 12 ans avec Eresseã Calidiana
Atelier de 14h30 et 16h00, gratuit
Renseignements : Espace Archéologique

CONCERT INTIMISTE :

LA PASSION DE MADAME DE CLÈVES

Auditorium de la Médiathèque, 19h - Payant
Renseignements : Médiathèque

Mercredi 31 octobre

GRANDE FÊTE D'HALLOWEEN

Esplanade de Lattre de Tassigny
Renseignements : 06 37 36 56 26

Vendredi 9 novembre

ECLISSE TOTALE PAR LE QUATUOR LEONIS

Salle des Fêtes, 20h30 - Payant
Renseignements : Office Municipal de la Culture

GUINGUETTE

ORCHESTRE CHORUS

Salle des Fêtes, 15h / 18h - Payant
Renseignements : COF

Dimanche 11 novembre

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918

Cimetière intercommunal, 11h

Les 17 et 18 novembre

SALON DU MARIAGE

Maison de la Mer, 10h / 19h
Renseignements : 06 37 36 56 26

Mercredi 21 novembre

CONFÉRENCE : SAINT-EXUPÉRY

Par André Falconnet
Auditorium de la Médiathèque, 14h30
Renseignements : Médiathèque

Mercredi 28 novembre

CONCERT INTIMISTE :

INTIMEMENT BARBARA

Par Agnès Raveaux et Guillaume Giraud
Auditorium de la Médiathèque, 19h
Renseignements : Médiathèque

Jeudi 29 novembre

CONCERT INTIMISTE :

UN PIANO POUR BRASSENS

Par Agnès Raveaux et Guillaume Giraud
Auditorium de la Médiathèque, 19h
Renseignements : Médiathèque

vendredi 30 novembre à 17h30

REMISE DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Pour les élèves de la promotion 2018 au collège Victor Hugo à 17h30

Jeudi 20 décembre

CONCERT INTIMISTE :

100% BARDOT

avec July Sunshine et Thomas Dumaine
19h à la médiathèque
Renseignements : OMC

Vendredi 30 novembre

GUINGUETTE AVEC FRANCIS TORNATO

Salle des Fêtes, 15h / 18h - Payant
Renseignements : COF

Dimanche 9 décembre

BOURSE AUX JOUETS

Salle des fêtes à partir de 8h
Renseignements : cavalaire famille

Du 15 décembre au 6 janvier

LES SCINTILLANTES DE NOËL

Animations pour toute la famille

12 janvier 2019

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

Complexe sportif - 19h

90 CAVALAIRE

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION
DES VOEUX AUX CAVALAIROIS

2019



COMPLEXE HENRY GROS - RUE PIERRE ET MARIE CURIE
SAMEDI 12 JANVIER À 19H

MARATHON
INTERNATIONAL
DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

DIMANCHE
31 | 03 | 19



MARATHON • 2 X 21.1 KM • MARATHON RELAIS • TRANSGOLFE
Sainte-Maxime -> Saint-Tropez

marathondugolfedesainttropez.com

